

<b>Zeitschrift:</b>	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
<b>Herausgeber:</b>	Société Oeconomique de Berne
<b>Band:</b>	7 (1766)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Essai sur la population du canton de Berne : particulièrement du Païs de Vaud ou l'on traite des causes de sa dépopulation
<b>Autor:</b>	de Loys de Cheseaux
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-382646">https://doi.org/10.5169/seals-382646</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

I  
ESSAI  
SUR LA  
POPULATION  
*DU CANTON DE BERNE,*

Particulièrement du Païs de VAUD ;

*Où l'on traite des causes de sa dépopulation.*

Composé à l'occasion du prix proposé par la  
Société Oeconomique de Berne,

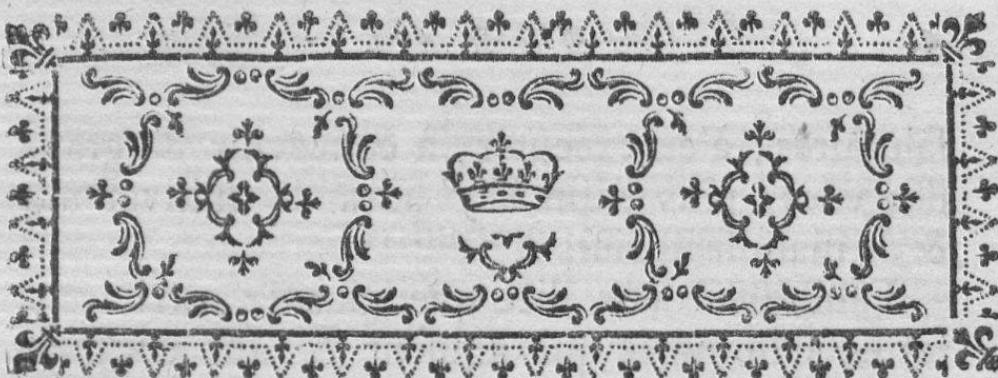
*A celui qui donneroit l'état de la population du  
canton de Berne, ou d'un district particulier.*

Par M. de LOYS de CHESEAUX,

*Membre de plusieurs Académies étrangères ;  
de la Société Oeconomique de Berne, &  
de celle de Lausanne.*

MONDAY

15 APRIL 1865



# ESSAI SUR LA DEPOPULATION DU CANTON.

*Ses effets, ses causes & ses remèdes.*

QUI l'auroit cru qu'on dût prouver les avantages de la population, & faire sentir les maux du contraire. J'ai cependant vu des gens qui doutoient de l'un & de l'autre. Faut-il donc leur dire que plus la patrie renferme d'hommes dans son sein, plus elle a de bras pour défendre sa liberté, pour éloigner les fureurs de la guerre, pour conserver la paix, pour faire produire à la terre les choses nécessaires à la vie, pour préparer celles qui ont besoin de l'être; que sur un plus grand nombre d'hommes, il se trouvera plus de gens de génie capables d'inventer, de perfectionner les choses utiles, plus de gens à talens, à industrie, à découvertes, plus d'esprits propres aux sciences, qui influent sur le bonheur, propres au gouvernement de l'Etat, à former des projets

salutaires , à en exécuter , à concevoir de grandes vues , plus enfin il y aura de cultivateurs & de manufacturiers ?

Faudra-t-il leur dire que plus la patrie renferme d'hommes qui agissent & qui consomment , plus l'abondance des choses nécessaires est grande & commune , plus la circulation des especes générale est soutenue , moins il sort d'argent , & plus il en entre ; par conséquent moins il y a à proportion de gens mal à leur aise , moins il y a de gens désœuvrés , de fainéans , de malfaiteurs ; que comme il n'y a point d'être plus malheureux que l'homme isolé , son bonheur croît au contraire avec le nombre de ceux avec lequel il vit en société , parce qu'il tire de chacun plus ou moins de secours , & qu'il en tire toujours ? Faudra-t-il leur dire enfin que la paix dont ils jouissent , leur bien-être , leur bonheur ont pour base le grand nombre de leurs semblables ?

#### *Avantages de la population.*

Mais entrons dans le détail . N'est-il pas évident d'abord par rapport à l'Etat qu'il sera plus riche , lorsqu'il y aura un plus grand nombre de personnes qui feront le commerce & qui débiteront un plus grand nombre de marchandises , qui paieront des droits : lorsque les permutations seront plus fréquentes , que les sujets plus à leur aise multiplieront le nombre des occasions qui font entrer de l'argent dans les coffres du

souverain , lorsque dans une circonstance urgente , il se trouvera plus de familles en état de fournir à une contribution , lorsque les publics des villes , des bourgs pourront supporter des charges , entreprendre des travaux utiles , il est en un mot aussi évident que la richesse des sujets fait celle de l'Etat , qu'il l'est que l'effet dépend de la cause ; & il est évident que la richesse dépend sur-tout de la population .

Un Etat mieux peuplé pourra fournir sans autant d'inconvénients quelques troupes à ses voisins , & s'en faire par-là des alliés . Ces troupes s'y formeront à la discipline & à l'art de la guerre , & reviendront au secours de leur patrie attaquée , avec plus d'avantage . Les officiers auront acquis par leur expérience un degré d'habileté qu'ils n'auront pas en restant chez eux . Tout ce grand avantage ne fauroit avoir lieu dans un Etat mal peuplé , parce que le service étranger produiroit alors plus de mal que de bien .

L'alliance d'un Etat peuplé fera bien plus recherchée que celle d'un Etat riche . La Suisse en fait la preuve . Les alliés laisseront en paix par leur propre intérêt un Etat dont ils tirent tout ce qu'il y a de plus utile , des hommes & dont ils tireroient moins par la conquête qui en détruiroit une partie . Les alliés non seulement laisseront en paix cet Etat , mais ils l'aideront à se défendre en cas de guerre . La paix d'un Etat peuplé fera donc plus solide & plus durable . Cette tranquillité attachera les habitans , ils feront plus

ardens à se défendre , c'est-à-dire , à défendre l'Etat : la paix sera donc encore assurée par le courage que donne l'amour de la patrie , & par la confiance que donne l'idée du grand nombre , *elle sera l'effet du grand nombre.*

Je ferai voir que les habitans d'un Etat sont heureux à proportion qu'ils sont en plus grand nombre ; plus heureux dans son sein , ils auront plus d'intérêt à le défendre , & ils le défendront mieux : ils feront pour cela , s'il est nécessaire , le sacrifice de leur fortune , & même de leur vie.

Qu'un Etat d'une médiocre grandeur soit environné de plus grands ou de divers Etats plus petits en étendue , s'il est dépeuplé , il risque également de devenir la proye des petits réunis , comme du grand , tandis qu'au moins il n'aura rien à craindre des plus petits s'il est bien fourni de monde.

Considérons de même les effets de la population sur les individus , elle produira une source de biens.

Il y a plus de terres cultivées & elles sont mieux cultivées. Parce qu'il y a plus de bras pour cette culture , plus de consommateurs des productions , que le cultivateur les débite plus facilement , & avec plus d'avantage , ce qui l'encourage , l'engage à défricher , à ne rien laisser d'inculte & à faire produire à la terre tout ce qu'elle peut : ainsi les productions de première nécessité sont plus abondantes , plus également répandues , moins de gens en manquent , moins de personnes souffrent pour en être privées. Si

le laboureur & le vigneron ont plus d'artistes, de fabricans pour consommer leurs denrées, ceux-ci réciproquement, ont plus de cultivateurs à habiller, à fournir des matières préparées; ainsi l'artisan, le maître de métier a un plus grand débit de son ouvrage, ce qui le met plus à l'aise.

Les especes circulent d'avantage, elles sont plus communes, chacun en a une quantité plus considérable.

Le commerce est plus en vigueur, il y a plus de gens occupés, il y a moins d'oisiveté, moins de crimes & de mauvaises actions. Je passe rapidement sur tous ces avantages, parce que je dois m'étendre sur les inconveniens de la dépopulation pour un petit Etat, & montrer qu'un petit Etat est dans un beaucoup plus éminent danger de se dépeupler facilement & promptement qu'un grand, & que la dépopulation y a des suites plus funestes.

Un grand Etat a diverses provinces, le climat, le caractere des habitans, le commerce, l'industrie, les métiers, les productions naturelles, sont ou peuvent être différentes dans ces diverses provinces, tel qui ne s'accorde point de l'air du nord, passe au midi, & ne fort point de sa patrie. Quelqu'un a-t-il du dégoût pour un genre de commerce que la position de sa province ne comporte point, *pour un métier dont elle manque*; il passe dans celle où il s'exerce & n'est point perdu pour l'Etat. L'un qui entend l'oeconomie des vignes, va chercher à s'exercer

dans une province qui n'en manque pas comme la sienne, &c. &c. Enfin tous ceux que diverses raisons tirées du génie, du goût, des talents, de la santé, des forces &c. dans un petit Etat engagent à passer chez un voisin, ne passent dans un grand que d'une province à l'autre.

Un Etat par-là même qu'il est grand a une langue différente de celle des autres, il n'y aura que les voisins des frontières qui l'entendront, pour tous les autres cette différence de langage est une difficulté pour sortir, un motif pour rester. Bien plus d'habitans à proportion parlent dans un petit Etat la langue des voisins, parce que le centre même en est peu éloigné, cette difficulté est donc moindre, & la facilité de sortir plus facile.

Dans un grand Etat, le plus petit nombre seulement des habitans des bords à dix ou quinze lieues des frontières, connaissent assez la situation de leurs voisins, pour la comparer à la leur & en sentir les avantages. Mais qu'est-ce qu'une bande de cette largeur, en comparaison de tout le reste, dans un Etat qui aura quatre-vingt à cent lieues de long, c'est la moindre partie, la majeure connaît mieux son bonheur, & sent moins son malheur que rien ne rend plus sensible que la comparaison, qu'elle n'est pas à portée de faire; elle ne pense donc pas à sortir, à quitter le certain pour l'inconnu. Toutes les parties d'un petit Etat connaissent également la situation des voisins, & cette connaissance qui ne dépeuple d'un grand que les frontières, dépeuple ici jusqu'au centre.

Un grand Etat a de grandes villes , c'est-à-dire , de grandes ressources , il fournit ainsi pour tout le monde , une grande variété d'occupations , chacun trouve à s'y placer , les vivres y abondent de tous côtés , ils y font à meilleur compte , le luxe y répand l'argent chez les gens du commun de mille manières. Que de gens qui s'expatieroient d'un petit Etat pour chercher du travail , des secours , qui dans un grand passent seulement de la province à la ville.

Dans un grand Etat , il faut de grands ouvrages publics , il en faut dans bien des provinces , dans bien des villes , on y travaille donc presque continuellement , les ouvriers des travaux publics sont mieux soudoyés.

Dans un grand Etat , le commerce s'y fait en grand , parce que tout y en est grand , il s'y fait incessamment & de toutes les façons , & par terre & par eau , les métiers , les manufactures sont nombreuses , elles doivent fournir prodigieusement , les armées de troupes réglées sont considérables : que de ressources , que de places , que de moyens de s'occuper & de vivre pour tous les hommes. Dans un petit Etat , tout cela fera en petit , & beaucoup plus petit à proportion du nombre d'hommes que de l'étendue , & l'on peut prévoir même , que l'Etat se dépeuplera , tandis qu'au contraire par les mêmes causes le grand se peuplera.

Après avoir examiné d'une manière générale la population du côté de ses avantages , rendons notre examen plus directement utile à notre

patrie, en appliquant nos réflexions à sa position actuelle & en tirant les conséquences qui résultent nécessairement de sa population.

*Position actuelle du canton.*

Notre Etat fournit des troupes à de grands Etats dont il se fait par-là des alliés.

Il est environné de plusieurs Etats plus petits avec lesquels il est uni par des motifs communs de défense contre des nations étrangères. Le commerce y est très-languissant.

Il n'y a point ou très-peu de manufactures.

Les choses nécessaires à la vie y sont plus chères que dans les Etats qui l'entourent, elles y sont en moindre quantité, la production en est plus casuelle.

Il n'y a que peu de matière propre au commerce.

La terre ne fournit aucune production particulière, que l'on puisse changer avec avantage aux autres nations, à raison de ce qu'elles ne la trouveroient qu'ici & qu'elle nous seroit particulière, aucune matière commune n'y est mieux travaillée qu'ailleurs, ni de manière à se faire préférablement rechercher, ni aucun art ni métier n'y est à un plus haut point de perfection que chez nos voisins.

La terre y est en bien des endroits assez stérile & exige beaucoup de culture.

L'argent en fort pour une infinité de choses, quand ce ne seroit déjà que pour celles de luxe,

& il ne rentre que par un ou deux moyens sujets encore à manquer dans de certaines années, totalement.

*Consequences de ces diverses circonstances relativement à la dépopulation de notre pays.*

La dépopulation rendra très-difficile & très-embarrassante les recrues pour les services étrangers, les hommes deviendront très-chers , les officiers verront ainsi leurs appointemens diminués, parce qu'il leur en coûtera de plus pour chaque homme. Cette conséquence de dépopulation ne se fera pas sentir dans les commencement mens parce qu'elle sera peu considérable , & que le nombre des hommes est encore assez grand , mais dès que le mal sera parvenu à un certain point , le prix des recrues pourroit devenir excessif , & monter à un point qu'on ne soupçonne pas ; je ne croirois pas d'exagérer en assurant qu'il doublera & triplera. Qu'un Etat quelconque ait , par exemple , dans le moment un cinquième de moins d'habitans qu'il n'en avoit il y a vingt ans , il est clair que s'il perd quatre hommes à présent , c'est autant que s'il en eût perdu cinq alors. La perte de l'officier , en perdant un homme est aussi proportionnée à leur prix , c'est-à-dire , beaucoup plus grande pour la finance , & pour l'homme même , l'Etat perdra plus à proportion aussi , & les services étrangers qui dans les premiers tems où la patrie étoit peuplée avoient tant d'avantages ,

deviendront dans le tems malheureux de la dépopulation préjudiciables & pernicieux pour l'Etat, onéreux pour le particulier, de lucratifs qu'ils devoient être, loin d'apporter chez lui de l'argent de la nation qu'il fert, lui donnera plutôt du sien, en le donnant aux recrues qu'il lui mene & qui l'y dépensent.

Nous avons déjà parlé du danger que courroit un Etat environné d'Etats plus petits, mais nombreux, s'il vient à se dépeupler.

Moins d'hommes, moins de commerce. Quelles sont les villes de commerce? Les villes bien peuplées. Il faut des hommes pour faire venir les marchandises, des hommes pour les voiturer, des hommes pour les consumer. Il faut que l'argent circule, & il circule mal dans un pays dépeuplé, le commerce y languit toujours d'avantage, & la suite de ce mal sera une diminution de revenus pour l'Etat, une raison même pour s'expatrier, c'est-à-dire, une augmentation de mal, & enfin tous les maux communs résultans du défaut de commerce.

Moins il y a de bras, plus la main d'œuvre est chere. Ce qui la renchérit encore, c'est lorsque les terres exigent beaucoup de travail par leur nature, ce qui est le cas des nôtres, encore par la nature des productions, telles que les vignes, comme nous en avons dans notre pays; or la cherté de la main d'œuvre est la ruine de tout établissement, de toute manufacture, de tout art, de tout métier, il est cependant peu de pays, où leur établissement fût

plus nécessaire que dans le nôtre , sa situation entre des montagnes rend l'importation des choses manufacturées dans l'étranger difficile , il ne communique point par des bras de mer , ou par des rivieres navigables aux pays voisins , dont il tire la plûpart de ses marchandises , les voies de transport sont donc plus coûteuses qu'en aucun autre , il sort un argent prodigieux pour les choses manufacturées , & nous n'avons pas beaucoup d'argent.

La dépopulation qui achevera de ruiner le commerce préviendra aussi tout établissement utile , elle augmentera encore un autre mal particulier à notre païs , & qui contribue lui seul très-efficacement à produire les deux premiers.

Ce mal est la cherté des choses de première nécessité ; un laboureur fera récolte de quatre à cinq fois plus de grains qu'il n'en consomera ; un vigneron de dix fois autant de vin qu'il n'en peut boire , ainsi du reste ; qu'on juge de la perte d'un seul cultivateur relativement au produit des biens de la terre , l'effet prodigieux de la perte de plusieurs pour la diminution de la quantité des denrées , & conséquemment l'augmentation de leur prix.

Puisque notre païs n'a qu'un petit nombre d'articles d'exportation , il faudroit au moins , qu'il fût compensé par l'abondance de chacun , pour qu'il entrât la même quantité d'argent : ces matières ou denrées d'exportation , sont les vins , les toiles , les fromages , les chevaux ,

les vaches ; les deux premiers articles demandent le plus de bras , & sur-tout le premier en demande beaucoup , si le nombre en diminue par la dépopulation , il en résultera une diminution de quantité des vins & des toiles , une moindre qualité des premiers , puisque c'est plutôt par la culture que par les engrais que les vignes produisent de bons vins.

Il en résultera que les ouvriers seront plus chers , comme on l'éprouve sensiblement depuis deux ans , que leur prix a augmenté d'un tiers & presque d'une moitié .

Les propriétaires des vignes , ne pouvant donner leurs vins au même prix sans y perdre , forcés par cette cherté des cultivateurs que produit la rareté des hommes , d'augmenter le prix de leur vin , rebuteront l'acheteur étranger , & n'écouleront que plus rarement cette denrée , dans les années qu'elle aura manqué ailleurs & en plus petite quantité .

Les vignerons eux-mêmes seront rebutés par la cherté & le petit nombre d'ouvriers qu'ils trouveront , plusieurs encore quitteront cette profession .

La terre de notre païs est ingrate , stérile naturellement , & ce n'est qu'à force de culture , qu'on lui fait produire , elle exige donc un cultivateur assidu ; dans un païs où la terre n'a besoin que d'une seule façon , le laboureur donne la plus grande partie de son tems à d'autres occupations étrangères , il travaille aux métiers & aux arts , il est cordonnier , horloger ,

ger, tisserand, tanneur &c. Il supplée en grande partie aux hommes qui pourroient manquer pour les métiers. Dans le nôtre le laboureur ne peut être que laboureur, le vigneron ne peut être que vigneron ; il ne donne point de son travail & de son tems aux métiers & aux arts, pour lesquels il faut des hommes exprès, & qui tombent nécessairement par la dépopulation. Il faut donc que le cultivateur paye chèrement les choses travaillées, parce que le nombre des artisans étant très-petit, ils s'en prévalent, pour vendre leur travail à proportion, ou parce que les choses viennent de dehors. Le laboureur doit donc nécessairement vendre fort cher le fruit de son labeur ! l'un & l'autre augmentent ainsi la misere & la dépopulation.

Les hommes même les plus nécessaires, les magistrats, les ministres de la religion, viendront à manquer & manquent déjà.

On sentira alors combien les hommes sont précieux, combien il est difficile de les multiplier. On peut à force d'engrais & par d'autres moyens, tirer des récoltes abondantes de la terre, opérer de grands travaux par des machines, inventer, construire ces machines à force d'argent, faire quelque commerce, ces moyens physiques dépendent des hommes, & encore faut-il des hommes pour les mettre en action, mais la production des hommes même, qu'on me permette ce terme, ne dépend point immédiatement du pouvoir humain, même le plus puissant.

En général la dépopulation augmentera la misere , & la dépopulation découragera le cultivateur , le commerçant & l'artiste , elle ébranlera l'Etat par ses fondemens , en diminuant le nombre de ses défenseurs, en affoiblissant l'amour de la patrie dans le cœur de ceux qui y demeurent . Nous connoissons des païs très - peuplés , très-riches , très-heureux , sans agriculture ; nous en connoissons où la terre est d'une fécondité admirable , dont la situation est à souhait pour le commerce , dont le peuple est malheureux , & le souverain foible , par la seule raison qu'ils sont dépeuplés . Il y a toujours des ressources pour un Etat quelle que soit sa situation , si le nombre des habitans est grand . Il n'y en a point si une ou plusieurs causes concourent incessamment à le diminuer . C'est par les hommes , & pour les hommes que tout se fait sur la terre ; ils sont la fin & le moyen de tout , & tout est perdu s'ils manquent .

#### *Causes de la dépopulation.*

- 1°. L'expatriation des naturels du païs.
- 2°. Le défaut des mariages.
- 3°. Le petit nombre d'étrangers qui entrent dans notre patrie.
- 4°. La mortalité.

Toutes les autres causes auxquelles on attribue communément la dépopulation de notre païs , savoir , les services étrangers , la cherté des vivres , le luxe , les finances qu'on exige

de l'étranger &c. sont les causes secondes de ces quatre causes immédiates, que je viens d'indiquer, un pays ne pouvant se dépeupler que parce qu'il meurt, ou qu'il sort plus de monde qu'il n'en naît ou qu'il n'en entre.

Examinons maintenant les secondes causes de chacune de ces causes générales.

*Causes de l'expatriation des nationaux & du petit nombre des mariages.*

- 1°. La misere. 2°. La cherté des vivres.
- 3°. Les services étrangers. 4°. La cherté de la main d'œuvre. 5°. Le défaut des métiers & des manufactures. 6°. La petiteſſe du païs. 7°. La nature des païs qui l'environnent. 8°. Le luxe.
- 9°. L'éducation. 10°. Le nombre des domestiques. 11°. La sortie de l'argent.

*La misere.*

Les causes de la misere sont chez le cultivateur.

1°. La stérilité des terres.

2°. Les accidentis qui emportent une partie des récoltes, beaucoup plus fréquens dans notre païs que dans aucun autre, depuis quelques années, fur-tout.

3°. La cherté du bétail, ce qui rend très-considerable la perte d'une seule pièce. Combien de laboureurs dont toute la récolte est absorbée par la mort d'un cheval.

4°. La cherté des ouvriers, qui ayant augmenté prodigieusement depuis quelques années,

consume le produit le plus clair des terres.

5°. L'entrée des graines étrangères. Cette cause est la plus fâcheuse. Il faut qu'un laboureur achète des chevaux, des harnois, une charrue, tous les instrumens d'agriculture, de fer & de bois, des chapeaux, des fouliers, des bas, des habits, du fel, de la viande, quelquefois des remedes, des ustensiles, qu'il répare sa maison, qu'il paye des manœuvres, des artisans, des massons, le tuilier, le couvreur, le maréchal, quelquefois le maître d'école &c. & qui pis est des intérêts, tout enfin que le pain, le lait & le fromage, & tout cela avec le peu d'argent qu'il tire de son bled. Quand il est à bon marché par la suite d'une abondante récolte faite dans le païs, encore vit-il, parce que si on lui paye un tiers moins son bled, il en a un tiers de plus à vendre. Mais quand dans une année médiocre, & surtout dans une mauvaise année, la quantité de sa récolte a diminué d'un tiers & que l'entrée de l'étranger tient cette dernière à-peu-près au prix des années moyennes ; le païsan n'a plus de quoi payer des fruits de son travail, les articles nécessaires, il accumule ses dettes, il se ruine & tombe dans le découragement.

6°. La cherté des choses travaillées qu'ils font obligés d'acheter fort au-dessus de la proportion du prix des graines & des vins. On a vu dans l'article précédent, le nombre de ceux que le laboureur est obligé de payer comptant. Quand sa récolte sera bonne, il

pourra payer, quand elle sera médiocre, il s'endettera. A la vérité si le prix de tous ces articles baifsoit , lorsqu'il a moins de bled , le laboureur feroit toujours au niveau ; mais le prix de ces choses ne diminue point , & n'est point sujet à diminuer , le laboureur est au contraire dans le cas de voir souvent diminuer sa récolte & son argent , ce qui fait qu'en général dans un pais où les cultivateurs font le plus grand nombre , toutes les choses manufaturées ou préparées & travaillées devroient y être à un beaucoup plus bas prix , que dans un pais d'industrie , de commerce , de manufactures.

7°. L'intérêt trop haut de leurs dettes relativement au produit des fonds.

8°. L'yvrognerie.

9°. Le tems perdu pendant l'hyver pour les femmes , les filles , les enfans du laboureur , & pour le laboureur lui - même ; tems qu'il pourroit employer à des ouvrages de mains , à filer de la laine pour leurs habits , à se faire des souliers , des fabots , dont ils pourroient tirer de l'argent. Si quelques hommes vont au travail des vignes , plusieurs restent chez eux tout l'hyver & le printemps ; où quand ils ont battu quelques graines pour eux & pour leurs voisins , toute leur occupation se réduit à faire du bois , des voitures ruineuses , la débauche au cabaret. C'est sur-tout pour les femmes , les filles & les enfans que le temps est perdu , ce sont donc des bouches inutiles , qu'il faudroit chasser de leurs maisons assiégées par la misere , & obliger

d'aller dans des maisons de manufactures & de métiers , s'il y en avoit ; & c'est une nouvelle source de misére que le défaut de pareilles maisons. Cet article de l'oisiveté durant l'hyver est sur - tout rélatif au pais de Vaud.

*Causes de la misere chez les artisans.*

La cherté des choses nécessaires à la vie.

La misére des cultivateurs qui payent mal , & font attendre leur argent.

La langueur du commerce qui fait que leur ouvrage n'a qu'un débit borné.

Cette cherté fait que le manœuvre , l'artisan , &c. ne peut rien mettre de côté , rien épargner , son travail est absorbé par l'entre-tien journalier , sur - tout s'il a famille ; mais dans les grandes villes , les denrées y sont , il est vrai , plus chères encore , & cependant elles sont bien peuplées , mais en échange dans les villes peuplées un artisan a un beaucoup plus grand débit , il peut tenir un plus grand nombre d'ouvriers , sur chacun desquels faisant un petit profit , ce profit devient considérable par le nombre. D'ailleurs dans les grandes villes le prix des journées , est au-dessous de ce qu'il est chez nous ; c'est ce qu'il faut encore comprendre dans cet examen.

*Les services étrangers.*

Tous les motifs qui engagent le Suisse à sortir de chez lui , l'engagent aussi à entrer au service , & il n'y a point dans cette cause d'expatria-

tion les obstacles qui se trouvent dans les autres païs ; je veux dire l'incertitude sur le païs qui lui convient le mieux , sur le sort qu'il pourra s'y faire. Les enrôlemens se font à sa porte , il fait où il ira , il connaît sa destination , la paye qu'il aura , on lui donne d'abord une somme en argent comptant qui le tente , il part avec des compatriotes , il est engagé dans un moment , où les vapeurs du vin lui font oublier sa patrie , l'équivent d'espérance , l'échauffent du désir de courir le monde , & peut-être de se battre. Faut-il être surpris après cela de voir passer des recrues composées de tout ce que nous avons de jeunes gens vigoureux , dans l'âge le plus propre au travail , & à la population. Notre patrie qui par la longue paix dont elle jouit , seroit des plus peuplée sans les services étrangers , devra nécessairement être un des païs le plus dépeuplé , à raison de ces mêmes services. Car non-seulement , il se dépeuple comme les autres quand ils sont en guerre , mais le service produit nécessairement ce mal particulier chez nous de dépeupler encore en temps de paix , ce qui n'a pas lieu dans les autres païs , parce que si on enrôle en France , en Angleterre pour recruter pendant la paix , les hommes enrôlés ne sortent point de leur patrie. Ils passent bien d'une province à l'autre , mais ils habitent toujours leur patrie commune , ils consomment toujours les denrées , ils font toujours partie des nationaux , & ils en augmentent le nombre , s'ils se marient ; tandis

que tous les enrôlemens qui se font dans notre patrie en temps de paix , en font sortir des hommes , des consommateurs , des peres , & tous les enfans qu'ils lui auroient donné. Notre païs est donc dans le cas singulièrement fâcheux d'être dépeuplé en tout temps , par le service militaire , & si l'amour de la patrie , jadis particulier aux Suisses , si nécessaire aujourd'hui , que cette patrie se dépeuple , l'a abandonné , ne doutons pas que le service étranger n'en soit en grande partie la cause.

*Le défaut de manufactures & de métiers.*

Combien de jeunes gens qui n'ont aucun goût pour l'agriculture , aucun fond pour le commerce , pas assez de santé pour le service , enfin à qui par d'autres raisons , aucun de ces genres de vie ne peut convenir , trouveroient dans les manufactures leur place , & une occupation convenable à leur situation , une maniere de gagner leur vie , assortie à leur goût & à leurs talens , qui dans cette espérance , vont la chercher dans l'étranger , parce qu'elle n'est point dans leur patrie.

Nombre de païsans qui ne se marient point , se marieroient , s'ils avoient pour leurs enfans la perspective d'un établissement dans les manufactures.

*La petitesse de notre païs est une cinquième cause très-efficace de sa dépopulation.* Je ne répéterai pas pour ce cas particulier ce que j'ai déjà dit en général.

Il peut y avoir tel Etat, qui quoique petit, avoisineroit avec tel autre, dont les mœurs, le langage, le génie ne conviendroient pas à ses mœurs, à son génie, à sa langue; où les denrées feroient plus chères, où il n'y auroit pas plus de ressources; dans ce cas ce petit Etat ne se dépeupleroit pas à raison du voisinage. Mais si un Etat touchoit comme le nôtre à des royaumes & à des païs où la langue étant la même, les mœurs & le génie des habitans assez semblables, où les denrées feroient outre cela à meilleur compte, les ressources pour vivre infiniment plus variées, plus nombreuses & plus faciles, le voisinage de ces royaumes, de ces païs, ne feroit-il pas une cause très-naturelle & efficace, toujours permanente, continue & toujours bien forte, de dépopulation.

*Le peu d'argent qui circule dans le païs.*

Si notre païs est pauvre en argent, faut-il en être surpris, moins que de ce qu'il s'en trouve encore, quand on considere ce qu'il en fort, pour les choses nécessaires & superflues, bled, avoine, farine, cochons, sel, bois, fruits, comme olives, châtaignes, figues, oranges, citrons, tabac, drogues, sucre, caffé, coton, épiceries, soye, étoffes de toute espece, fines & grossierres pour les riches & pour les pauvres, papiers, cartes, laine, poudre à poudrer, chandelles, bougies, miroirs, tapisseries, agréments de toute espece pour le luxe &c. La liste ne finiroit pas, en un mot, pour toutes

les choses travaillées, & pour une infinité dans leur état naturel.

Nous n'avons que deux ou trois articles d'exportation, dont l'un est encore sujet à manquer.

### *Le luxe.*

Etre vêtu de soye plutôt que de gros drap, pour un homme qui le peut, sans qu'aucune de ses autres dépenses nécessaires en soyent diminuées, dans un païs où les mûriers sont une des principales productions, dans un tems où des manufactures pour la préparer, occupent vingt mille personnes, ce n'est point un luxe, à ma façon de penser.

Bâtir en marbre dans un païs sans carrière de marbre, dans un tems où les ouvriers qui le tirent seroient nécessaires aux cultivateurs, c'est un luxe, quelque riche que soit cet homme, & s'il ne l'est pas, c'est le comble du luxe & du luxe le plus mauvais.

Ce n'est donc pas relativement à la dépense seule qu'on doit dire telle chose est, ou n'est pas luxe ; mais à plusieurs circonstances dont ces deux cas montrent quelques-unes.

Il seroit facile de prouver que le luxe est un bien, que même il est nécessaire, ou que c'est un mal, & même un des plus grands maux, suivant les tems, les états, les choses, les personnes, & qu'il faut comparer tout cela, pour pouvoir juger de sa qualité. Quand, par exemple, dans un païs, les riches sont en grand nom-

bre & fort riches ; que ces richesses , fruit de leur travail , ne leur en ôtent pas le goût , que les matières de dépense sont du crû , ou préparées par les manufactures du pays , la dépense qu'on y nomme le luxe dans ces cas , est un bien , une chose utile & nécessaire . Mais dans notre pays , le luxe fait tout le mal qu'il peut faire , sans y procurer de bien .

Le nombre des riches y est fort petit , ils n'augmentent point leurs richesses par le travail , le luxe ne peut donc qu'excéder leur revenu , parce que ce goût ne connaît point de bornes . Le luxe les mettra à l'étroit , comment pourroient-ils encore fournir au luxe d'une femme , avoir des domestiques de plus , à la dépense que demandent des enfans , nourrice , précepteur , habillement , éducation , car pour tout cela il faudroit se retrancher soi-même sur plusieurs objets chéris ; ils préféreront de vivre seuls avec faste , ils ne se marieront pas , ils ne peupleront pas .

L'argent des riches pour les objets du luxe sort du pays , parce que le pays n'en fournit point . Ils doivent donc mal payer les denrées de première nécessité du crû de leur patrie , leur argent comptant étant passé dans l'étranger , leurs compatriotes souffriront du retard de ces paiemens . Il faut du comptant à celui qui est dans le commerce , pour le faire fleurir , & il languit par le défaut de ces paiemens , il en est de même des cultivateurs , artisans &c. Le luxe est donc une cause de la

dépopulation , parce qu'il l'est de la misere. Mais le luxe que le riche occasionne par son exemple , est le plus grand mal , & déjà il a gagné tous les ordres de notre patrie. Plus il descend , plus il est disproportionné aux moyens. L'habillement , l'ameublement d'un homme vingt fois moins riche qu'un autre , ne coûtera pas vingt fois , peut-être pas dix fois moins , la raison s'en trouvera facilement. C'est donc dans ces ordres inférieurs que le luxe produit assez promptement la véritable misere chez les uns , & chez les autres le dessein de faire fortune pour le soutenir ; & comme la patrie n'en fournit pas les moyens , ils en sortent , & la plupart n'y reviennent pas.

Le luxe dépeuple encore d'une autre façon. Le luxe favorise les aises ; la mollesse , qui fait haïr la peine , & fuir le travail , qui pourroit seul fournir au luxe , & réparer les maux de la misere. On y fera donc de plus en plus plongé par la combinaison de la dépense & de l'oisiveté , produites toutes les deux par le luxe.

#### *Le nombre des domestiques.*

Mais c'est sur-tout le luxe du nombreux domestique , dont la réforme me paroît aisée & la plus nécessaire ; c'est un des plus facheux dans ses effets. Tout homme qui auroit pris une femme pour avoir soin de lui , pour faire son ménage , n'en prend point , tant qu'il fert , parce qu'il est nourri , blanchi , chauffé &

soigné en cas de maladie; tout homme qui fert ne se marie point non plus, parce qu'il ne pourroit plus servir, dès ce moment. L'on ne se fait pas comme jadis un devoir & un plaisir de conserver dans sa maison de bons & de fideles serviteurs, de voir naître & croître sous ses yeux leur petite famille, & de récompenser ainsi l'affection des peres.

Le nombre des domestiques ayant prodigieusement augmenté, le nombre de ces hommes à qui le mariage comme état n'est plus nécessaire, a augmenté d'autant & d'autant plus, que les gages étant beaucoup plus forts qu'autrefois, les hommes & les femmes servent aussi long-tems qu'ils peuvent, c'est-à-dire, tout le tems de l'âge le plus propre à la population. Le nombre des domestiques étend le luxe. Leurs yeux toujours frappés de meubles riches, de chambres brillantes, leur palais accoutumé à des mets plus délicats, ils ne peuvent plus porter d'habits simples & grossiers, vivre de nourriture commune; ils donnent eux-mêmes dans le luxe, & ne trouvant pas de ressource chez eux pour s'y livrer, ni leurs chaumieres assez belles pour les recevoir; ils méprisent le foyer de leurs peres, le travail des terres, le gouvernement du bétail; ils changent continuellement de maîtres, & passent enfin chez l'étranger. Geneve, Londres, la Haye, sont remplis de domestiques Suisses.

*L'éducation.*

Un grand nombre de jeunes gens qui seroient il y a cent ans, restés dans leur village à labourer le champ de leur pere, passent dans les villes , où ils se destinent au notariat, se font maître d'écriture , d'arithmétique , ou ils se vouent au ministere. Des talens & des génies , qui ne se seroient point développés aux cornes de la charrue, se développent peu-à-peu dans quelques-unes de ces professions , & ne trouvant pas dans leur patrie des places proportionnées à leur ambition , passent dans quelque grande ville étrangere. Quand on envisage d'un coup d'œil , & d'une vue collective & comparative , toutes les causes qui concourent à dépeupler notre païs , & à le dépeupler plus qu'un autre , toutes les causes qui lui sont communes avec les autres , & toutes celles sur-tout qui lui sont particulières , le peu d'espérance qu'il y a de le voir repeupler par l'étranger , la difficulté de le repeupler par les nationaux ; on ne peut qu'être affligé du présent , & effrayé de l'avenir. Avec quelle rapidité ce mal n'augmentera-t-il pas , parvenu au point où nous le voyons ? puisqu'il n'est peut - être point de cause plus efficace de dépopulation , que la dépopulation elle-même.

C'est une progression décroissante dans une proportion très-prompte , dès qu'elle a une fois commencé , parce que non-seulement elle

diminue les êtres actuellement existans , mais tous ceux auxquels ils auroient donné l'existence , & que cette dépopulation augmente infinitéimement une des principales causes qui la produit elle-même , la misere.

N'a-t-on pas vu les plus beaux païs du monde devenir presque déserts , des villes perdre leurs habitans ? Peut-être leur dépeuplement ne fut-il l'effet que de quelques-unes de cette multitude de causes qui concourent à dépeupler le nôtre ; mais sans doute aussi qu'on n'y apporta aucun remede & qu'elles eurent le tems d'agir. On fait qu'une cause quelque foible qu'elle soit , si elle agit sans cesse , produit avec le tems les effets dont la plus grande cause peut être capable. Que dirons-nous donc & que penserons - nous d'un<sup>e</sup> concours de causes les plus efficaces , de causes qui agissent continuellement , dont les effets vont en croissant ? Nous dirons que ces effets ne tarderont pas à être à leur plus haut période , si les remedes les plus efficaces ne sont pas employés le plutôt possible.

*Troisieme cause de dépopulation , les obstacles qui empêchent les étrangers de venir chez nous.*

Quels étrangers viendroient dans notre païs ? Il ne fourniroit au commerçant , ni les avantages inestimables des eaux pour le transport des marchandises , ni les matieres de commerce , ni un débit considérable. Les voitures sont coû-

teuses par la nature du terrain, & par le défaut de grandes routes.

Le cultivateur François, Anglois, Allemand, quitteroit-il une terre natale très-fertile pour la nôtre, qui l'est incomparablement moins ? Le maître de métier, le manufacturier viendra-t-il dans un pais où il ne trouvera ni les matieres à travailler, ni les facilités nécessaires ; mais une main d'œuvre très-chere, & peu d'espérance de débit ?

N'avons-nous donc point d'espoir de voir repeupler notre païs par l'étranger. Pardonnez-moi, nous avons des avantages qui balancent presque tous ces inconvénients. Un gouvernement des plus doux, une entiere liberté, aucun impôt, un air sain, une paix profonde, on y parle deux langues dans deux différentes parties du pais, l'étranger peut choisir, on y a toutes les choses de première & absolue nécessité, la situation en est favorable au commerce, joignant la France, Geneve, l'Italie ; on y a des eaux convenables à plusieurs especes de manufactures. D'ailleurs les inclinations sont si diverses, les circonstances si différentes, malgré notre dépopulation, le nombre des hommes est encore grand, ensorte qu'avec ces précieux avantages, nous verrions arriver fréquemment des étrangers, si un obstacle politique plus considérable ne les repousoit.

Un étranger arrive, il a travaillé bien des années dans les manufactures, ou il s'est rendu habile dans quelque métier, il vient

vient pour s'établir chez nous ; il y consu-  
mera nos denrées , il fournira de l'occupation  
à nos compatriotes , une matière à nos com-  
merçans , une occasion de plus à la circulation  
des espèces , en un mot il viendra nous faire  
du bien. Mais il faut qu'il ait un petit capi-  
tal : il l'apporte encore avec lui ; il arrive donc  
plein d'espérances , parce qu'il a tout le néces-  
saire pour ses desseins. On lui dit qu'il ne  
peut s'établir sans s'être fait naturaliser , in-  
corporer dans la nation ; il y consent avec  
joie , mais on lui demande une finance qui  
le prive déjà d'une partie de ce qui lui seroit  
nécessaire pour commencer son entreprise &  
pour s'établir. Ce premier obstacle sera bien-  
tôt suivi d'un plus considérable , une seconde  
finance qu'on vient lui demander , en l'obli-  
geant de se faire recevoir bourgeois , pour  
avoir un domicile quelque part. Ainsi avant  
qu'il sache où prendre pied pour trouver un  
endroit à reposer sa tête , & pour avoir seu-  
lement une demeure & un chez soi , qu'il  
vient de quitter dans son païs natal , il faut  
qu'il l'achete à prix d'argent dans le nôtre ,  
qu'il donne peut-être tout ce qu'il a apporté avec  
lui , le fruit de plusieurs années de travail , la  
base de son travail à venir , de ses entreprises ,  
le fondement de ses espérances , qui l'ont fait  
passer chez nous ; il faut qu'il donne au mo-  
ment même qu'il y arrive le comptant qu'il  
tient , tout ce qu'il a pour vivre , ce bien  
réel contre un autre dont il n'aperçoit ni

ne sent point la réalité, & qui est de nulle valeur pour lui dans ce moment là ; ainsi quand l'état physique de notre païs n'opposeroit aucun obstacle à l'entrée des étrangers, le seul inconvenient que je viens d'exposer, feroit une barrière insurmontable pour eux. Elle se présente au premier abord, elle est pour ainsi dire sur la frontiere, & il la retrouve par-tout.

Faudra-t-il donc être surpris s'il retourne bien vite chez lui, ou s'il passe dans quelque autre Etat, où il n'achetera point la liberté d'y demeurer, d'y consommer les productions, d'y faire valoir ses talens, ses bras, ses finances, d'y donner un citoyen de plus, d'y devenir utile à la société.

### *Remedes à la dépopulation.*

Il y a deux manieres d'envisager la répopulation du côté des moyens ; savoir.

Moyens de prévenir la dépopulation.

Moyens de procurer la répopulation.

Je commence par un des derniers, dont l'idée, je l'avoue, me plait d'avantage qu'aucun autre. On jugera si je me flatte trop, en le regardant comme le plus sûr, le plus efficace & le plus prompt, à remettre notre patrie dans un état satisfaisant du côté du nombre des hommes.

Je propose, que tout étranger puisse s'établir dans notre patrie habitant perpétuel, sans être naturalisé, ni passé bourgeois d'aucun lieu, sous les conditions suivantes.

1°. Il donnera acte valable de ses bonnes mœurs , moyennant quoi , il pourra s'établir où il lui conviendra le mieux.

2°. Une fois reçu habitant , il ne seroit plus permis à la ville ou à la communauté de le congédier dans aucun tems , ni lui ni ses enfans , sous aucune raison que ce puisse être.

3°. Il seroit en tout soumis aux mêmes loix que les naturels du pays.

4°. Aucun étranger ainsi reçu ne pourroit demander l'aumône , afin de prévenir que sous ce prétexte , il n'y en eût de fainéans , & à charge aux bourgeois , ou aux habitans labo-rieux.

5°. Mais il devroit y avoir dans châque lieu une compagnie de préposés pour recueillir des aumônes , & les distribuer à ceux des habitans , que des maladies , des accidens auroient mis dans une nécessité , qui ne viendroit point de leur faute.

6°. Les enfans de ces étrangers au païs , jouiroient de toutes les prérogatives attachées aux naturels.

Il n'est pas douteux , que si le souverain accordoit cette liberté aux étrangers , les premiers venus n'eussent des désagrémens à effuyer de la part de quelques communes , & de quelques particuliers , ce qui seul suffiroit pour détruire le bon effet que le gouvernement a droit d'attendre de ce moyen , de repeupler le païs. Il seroit donc absolument nécessaire de parer à cet inconveniencier par toutes les précautions pos-

sibles. Des marques sensibles de protection de la part du souverain envers les nouveaux venus , me paroissent le plus sûr pour les mettre à couvert des inquiétudes , des traverses , des chagrins de la part des sujets.

*Avantages de cette maniere de repeupler  
le païs.*

*Cette maniere de repeupler le païs est sûre & immanquable.* En n'exigeant plus de finance pour la naturalisation & la bourgeoisie , on enlevera le seul obstacle qui repousse les étrangers , & tous les motifs qui peuvent les engager à passer chez nous , feront alors dans toute leur force. Si la liberté que tout étranger a de pouvoir s'établir en Hollande sans payer de finance pour y être reçu , y en attire un si grand nombre , & fait de ce païs un des plus peuplés , malgré l'insalubrité de l'air , les impôts excessifs , même sur toutes les choses nécessaires à la vie , le manque d'occupation dans l'agriculture ; combien plus ne devons-nous pas espérer de voir notre patrie promptement & abondamment repeuplée , dès que l'obstacle rebutant & presque unique à l'entrée des étrangers sera enlevé , & qu'ils auront une entière liberté de s'établir chez nous : ils n'y payeront aucun impôt , ils jouiront d'un air sain , la terre fournira aux agriculteurs une occupation de leur goût. Ne nous donneroient-ils donc pas la préférence ?

*Les priviléges des bourgeois dont ils sont si jaloux, ne seroient plus la part des étrangers, ils en jouiroient seuls dans toute leur étendue, leur valeur ne seroit plus diminuée, ni leur produit affoibli, par la communication à un plus grand nombre.*

*Le bourgeois n'ayant point à craindre de voir dans aucun tems l'habitant participer à ses priviléges, ne le regarderoit plus d'un œil d'envie, il le souffriroit sans peine, il le verrroit même arriver avec plaisir, parce qu'il fait que loin d'être à sa charge, il feroit valoir ses priviléges en augmentant le débit de ses denrées, &c. il augmenteroit le fond du public par les acquisitions que l'assurance de n'être jamais expulsé lui permettra de faire.*

*Les villes & les villages auroient moins de pauvres à leur charge, avec un très-grand nombre d'habitans sans bourgeoisie, qu'avec un petit nombre de bourgeois. Plusieurs de ceux-ci se prévalent du droit qu'ils ont d'être assistés par leur commune, pour rester dans la faînéantise, ou pour ne gagner que de quoi vivre d'un jour à l'autre, pour ne rien épargner en cas de maladie, & de vieillesse ; les autres certains au contraire de ne recevoir aucune assistance, que dans les cas de malheurs, travailleroient en conséquence, comme ne s'attendant qu'à eux seuls, feroient leurs efforts pour se procurer un petit fond, par une occupation soutenue, & une grande économie.*

*Le nombre des bourgeois étant fixé, s'il ve-*

noit à diminuer , on pourroit remplacer les pertes , par le moyen des habitans perpétuels , sur lesquels il y auroit à choisir.

On auroit égard dans le choix , à ceux qui se feroient rendus les plus utiles par quelques inventions , par l'établissement de quelque métier qui occuperoit les nationaux , à ceux qui feroient fleurir le commerce , ou qui sur-tout feroient capables de donner de bons conseils & de nouvelles vues.

*Les villes & les villages pourroient mettre leur bourgeoisie à un si haut prix qu'elles voudroient ; mais lorsque quelque habitant auroit rendu un service important dans le lieu , soit par un établissement ou un métier utile , une découverte avantageuse dans l'agriculture , &c. on lui donneroit la bourgeoisie , avec une gratification proportionnée à l'utilité de son métier , de sa découverte ; on recevroit un médecin , une sage-femme , en général tous les habitans utiles à la patrie , en leur accordant une diminution de finance. Ce seroit un encouragement à rendre service à la patrie.*

La répopulation par l'introduction des étrangers , est supérieure à celle par le mariage , en ce que ce sont des hommes faits qui deviennent nos compatriotes , parmi lesquels il pourra se trouver & se trouvera sûrement des gens de génie & à talens , des hommes de conseil & de projets , quelques-uns apporteront de nouveaux instrumens d'agriculture , ou de nouvelles pratiques , d'autres des métiers & des arts , les uns

feront fleurir quelque branche languissante de commerce , ou en feront naître de nouvelles ; d'autres pourront ouvrir des débouchés à nos productions , peut-être quelqu'un proposer des changemens en grand & utiles ; tous auront en arrivant cet avantage que la plûpart des hommes nés dans la patrie n'auront jamais , & que les autres n'acquerront que tard , & à grands frais , d'avoir vu des contrées étrangères , où l'agriculture , les métiers , le commerce sont différens , d'y avoir pris des idées , des connaissances , une pratique dont ils procureroient à notre Etat tous les avantages qu'un Etat peut attendre. *Tout cela s'opéreroit ensemble dans peu d'années , nous le verrions de nos yeux , & ne seroit point réservé seulement à nos successeurs.* Qui fait jusques à quel point l'entrée des étrangers & leur admission à l'état d'habitant perpétuel sera utile à notre chère patrie ? Sans les François réfugiés que seroit la Prusse ? A qui l'Angleterre doit-elle ses belles manufactures de laine ? A des Valons qui s'y réfugièrent sous Elizabeth. A qui l'Irlande doit-elle ses manufactures de toiles ? A des François que la persécution y amena. Je ne finirois point , si je voulois détailler tous les avantages que les étrangers ont procuré à tous les païs qui les ont reçus. Qu'est-ce donc qu'il y auroit à leur reprocher , leur fortune , leurs richesses ? Mais elles font celles de l'Etat.

La répopulation , par cette liberté qu'auroit l'étranger de s'établir chez nous pour toujours ,

& sans frais, sera d'autant plus prompte, qu'ils s'attireront puissamment les uns les autres, dès qu'ils auront goûté nos avantages civils & naturels, qui ne se trouvent que dans peu d'autres païs, & qu'ils sentiroient d'autant mieux, qu'ils fortiroient de païs où ils auroient éprouvé des désagrémens opposés.

En un mot, il me paroît que cette manière de repeupler notre païs aura tous les avantages que procure la population, & n'en aura point les inconveniens. Favorable aux étrangers & aux nationaux, nous en verrons promptement le succès, & je compte pour beaucoup *cette célérité* avec laquelle nos maux seront réparés.

Quelque utile que soyent les autres moyens que j'indiquerai, ils ont tous, il faut l'avouer, le défaut de la lenteur, il faudra près d'un demi siècle, avant que leurs effets soyent bien sensibles. *Il ne faudra pas dix ans*, par le moyen en question, pour s'apercevoir d'un changement considérable dans notre patrie à tous égards; sur-tout si le souverain favorise les étrangers, qui apporteront des arts & des métiers, ou les connoissances qu'ils demandent.

### *Deuxième remede: soulagement de la misere.*

La nature des remedes propres à la dépopulation, est d'être doux & calmans, de contribuer au bonheur des hommes. Ils doivent se tirer des principes qui fondent ce bonheur, c'est en

diminuant la misere, la cherte des choses necessaires à la vie, qu'on retiendra les nationaux, c'est en leur fournissant de l'occupation, un travail lucratif, en les rendant heureux, qu'on les engagera à rester, & qu'on attirera les étrangers.

*La misere des laboureurs s'adoucira par l'agriculture perfectionnée, favorisée, enseignée, en changeant l'espece de culture en certain tems & en certains lieux, par des réglemenens & des établissemens qui rendent le prix des productions de la terre plus uniforme, & qui tiennent proportionné aux récoltes. Cette misere sera moins considérable, si le laboureur peut nourrir plus de bestiaux, si les choses qu'il achete sont à un plus bas prix, comme les étoffes qui l'habillent, les outils & les instrumens ; si l'intérêt de ce qu'il doit est réduit, s'il peut placer ses enfans dans quelque manufacture ; si ceux qu'il garde, sa femme & lui, employent le tems de l'hyver à quelque travail, s'occupent à quelque métier.*

## I.

Et d'abord indiquons les divers moyens de favoriser l'agriculture. Ils le feront tous dans un mot. Ce que la société œconomique fait depuis son établissement : proposer des prix, fournir des graines nouvelles, répandre des mémoires.

Lorsque des vues aussi utiles, seront secon-

dées par le concours du gouvernement, c'est alors que les heureux fruits de son travail deviendront sensibles. Il est des dépenses seules possibles au souverain & dignes de lui ; faire venir des animaux de service ou d'usage, des chevaux, des moutons, des vaches d'une race différente, étrangere & meilleure, des plantes des contrées éloignées, des milliers d'arbres d'espèces nouvelles. Il est des changemens très-avantageux qui ne s'operent que très-lentement, sans le secours des arrêts du gouvernement, défrichemens, extirpations, ou plantations de forêts, marais desséchés, mauvaises vignes changées en bons prés, cours des ruisseaux détournés en faveur de l'arroisement, magasins de graines de toute espèce, où les acheteurs en tems de disette les trouvent à un prix raisonnable, où les laboureurs dans les abondances puissent porter leur superflu, & en recevoir aussi le prix à la valeur des années moyennes, ils ne seroient jamais en souffrance. L'abondance ne pourroit plus être un mal réel pour le cultivateur, & il seroit encouragé dans son travail. \*

Les défenses de l'entrée des graines, sont encore de la plus grande importance, pour pré-

\* Il faudroit avoir toujours dans les greniers publics une grande provision de l'espèce d'orge qui se sème au printemps, en cas de la perte des blés par l'hiver. En 1709. ces orges furent du plus grand secours en France.

venir la misere des cultivateurs ; l'abondance & le bas prix qui résulte de cette entrée, ne peuvent qu'être fâcheuses dans un pais de cultivateurs. Il seroit donc fort à souhaiter que ces défenses fussent plus efficaces.

## I I.

La misere du cultivateur sera moindre s'il met en pâturage & en prés , une partie de ses champs. Par-là , il diminuera son travail ; ses bêtes feront moins fatiguées , en meilleur état , d'un plus haut prix ; avec plus de foin & moins de champs à cultiver , il risque moins de pertes , parce que les prés ne sont pas exposés à autant d'accidens que les blés. Si ce changement étoit général , le cultivateur fumeroit d'avantage ses terres , parce qu'il en auroit moins à fumer & qu'il auroit plus de fumier , elles lui rendroient d'avantage.

## I I I.

Si les paquiers communs deviennent particuliers , ils seront égayés , cultivés & d'un plus grand produit , ce changement opérera tous les biens qu'on a détaillés , qui reviennent tous à diminuer la misere , \* fur-tout si ces fonds

\* On a omis je crois un grand mal du parcours. Celui que la garde du bétail cause aux enfans qui en sont chargés , en les accoutumant à ne rien faire , ou plutôt à faire du mal.

sont inaliénables. Par le concours de tous ces arrangements, le cultivateur aura à-peu-près la même quantité de graines, moins de risques & de pertes, plus d'argent réel, moins de travail, son bien être sera donc augmenté à plusieurs égards par ces arrangements de la seule agriculture. Ainsi nous avons levés les causes de la misère, tirées de la *stérilité de la terre*, qu'il fumera mieux ayant moins de champs & de mauvaises vignes, la *cherté du bétail* qu'il élèvera au lieu de l'acheter. Les *fréquens accidents des blés* dont il rendra les effets moins fâcheux, en diminuant la quantité de ce qu'il en feme. La *cherté des ouvriers*, parce qu'il en faut moins pour la récolte des foins que pour celle des grains.

La misère du cultivateur diminuera, s'il a moins de bouches inutiles à nourrir, d'enfants à habiller. Pour cet effet, il devroit y avoir dans chaque ville, un établissement de métier à la portée des enfans, pour tous ceux des villages à deux lieues à la ronde, & de même dans quelques villages, qui seroient pour les villages éloignés de plus de deux lieues des villes; on feroit travailler ces enfans pour leur entretien seulement, à moins qu'on ne voulût leur donner de tems en tems quelques prix pour les encourager; on y mettroit de même tous les enfans illégitimes, dont les communes font chargées.

## I V.

La misere du laboureur diminueroit, si sa femme, ses filles, & lui-même avoient un travail pendant l'hiver.

## V.

L'établissement dont j'ai parlé pour les enfans, feroit déjà un acheminement au travail d'hiver. Les enfans s'accoutumeroient au travail, & ce goût leur en feroit chercher pour le tems de cette rigoureuse saison.

## V I.

Il faudroit encore dans les villes, de seconds établissemens, où les filles, femmes & hommes, fussent reçus à travailler pendant la saison, où la campagne ne souffre point de culture. Ils feroient nourris & pourroient avoir un sol par jour, cela vaudroit mieux que d'être chez eux à ne rien faire, pendant les longues soirées d'hiver. A ce prix là, je crois qu'il n'y a point d'établissemens, qui ne pût subsister avantageusement. On ne pourroit pas alléguer la charité de la main d'œuvre. Ceux qui ne se contenteroient pas de ces petits bénéfices feroient donc à leur aise chez eux, sinon ils ne devroient recevoir des communes, ni de la bourse des pauvres aucune assistance.

## V I I.

Il faudroit sur-tout que ces métiers fussent de telle nature qu'ils pussent y travailler seuls chez eux , après qu'ils auroient été en apprentissage. On réserveroit alors qu'ils se fournissent des matieres premières au magasin de l'établissement où l'on s'engageroit réciproquement à prendre l'ouvrage fait. On auroit encore attention dans le choix de ces établissemens , arts ou métiers , de préférer ceux qui donnent l'apprêt & la forme aux choses dont le cultivateur a le plus grand besoin , en même tems qu'à ceux qui ne demandent pas un long apprentissage , ceux enfin dont les matieres avant que d'être dans leur dernier degré de perfection , demandent des préparations faciles.

## V I I I.

Il faudroit que les choses dont le laboureur ne peut se passer , fussent à plus bas prix , les chapeaux grossiers , les habits , les souliers , les bas , les instrumens de char , charrue , ferrage & autres outils , &c. comme ils le seroient certainement si les établissemens dont je parle avoient lieu.

Le cultivateur devroit avoir de bonnes espèces de brebis , dont sa femme , sa fille sçau-roient carder & filer la laine , elles l'envoyeroient dans l'établissement. Il faudroit encore qu'il y eût dans chaque village un ou deux

cordonniers, un charron, un maréchal, &c. où les bourgeois pourroient mettre leurs enfans en apprentissage. Pour tous ces articles, les communes payeroient pour ceux qui seroient pauvres; une fois cela fait, & ayant de bons maîtres dans le lieu, ils travailleroient à beaucoup meilleur marché, ils auroient également leurs terres, les païsans les cultiveroient, bat-  
troient leurs graines, &c. en payement; cela seroit pris sur le tems & non sur la bourse du cultivateur, ils devroient outre leur travail enseigner chacun son métier à d'autres jeunes gens qui leur succéderoient.

## IX.

L'intérêt des dettes des païsans, est une cause de misere très-forte, les terres n'apportant que le trois & demi pour cent: comment ne se ruineroient-ils pas en païant le vingtième de-  
nier. Mais quel remede apporter à un si grand mal? Je n'en imagine d'autre que celui d'un fond considérable, que l'on pourroit se pro-  
curer par voie de loterie annuelle pour prêter au deux pour cent, soit au cinquantième de-  
nier par année à un certain nombre de culti-  
vateurs, que des pertes de cette année-là au-  
roient mis dans la nécessité bien réelle d'un emprunt. De leur prêter, dis-je, à un bas intérêt, au moyen d'une loterie, dont le fond seroit de cinq cent mille francs, qui donne-  
roit par le dix pour cent, qu'on préleveroit

à l'ordinaire, cinquante mille francs. Il y aurroit de quoi prêter annuellement deux cens francs, à deux cens cinquante cultivateurs. Ce qui suffiroit sans doute. Je suppose qu'il y en ait dix mille en tout, supposition qui me paroît assés approcher de la réalité, en comptant sur quarante-deux à quarante-cinq mille hommes portant armes dans le païs, parce qu'il en faut d'abord ôter un quart qui n'est pas cultivateur, reste trente-trois mille dont les deux tiers sont fils des cultivateurs, car on ne prêteroit qu'aux chefs de famille. Quand je réduis à dix mille le nombre de ceux qui feront dans le besoin d'emprunter, ma supposition est encore assés honnête, au bout de quarante ans ils auroient eu tous le même avantage; ensorte qu'alors les sommes prêtées rentrant, on pourroit continuer ce prêt, sans qu'il fût nécessaire de continuer la loterie, & même on pourroit la discontinuez beaucoup plutôt, comme au bout de trente ans, parce que les intérêts feroient dans quelques années une somme considérable. De plus le païsan ne païant ainsi qu'un petit intérêt feroit plutôt remis & plutôt en état de rembourser, ce qu'on auroit soin de l'obliger de faire dès qu'il le pourroit en tout ou en partie, pour le placer chez un autre, qui se trouveroit dans le besoin. D'ailleurs sur le nombre de 10,000 au moins la moitié ne feroit pas dans le cas d'emprunter, cette seule raison dispenseroit de continuer la loterie plus d'une dixaine d'années,

elle

elle se rempliroit d'autant plutôt qu'un nombre infini de païsans y mettroient. Il est peu de païs où l'on ne fasse des loteries pour des établissemens, des constructions d'édifices, &c. Il me paroît que le but de celle que je propose est aussi important pour le moins, elle produira un bien plus général, dont tout le païs se ressentiroit à la longue. Car quelle fâcheuse conséquence ne résulte-t-il pas de ce haut intérêt pour le cultivateur. S'il a deux ou trois mauvaises années de suite, il ne paie pas ses intérêts, cela est indubitable, ces intérêts s'accumulent. Cette somme considérable, il ne peut la paier en tout la première année quelque bonne qu'elle soit; le créancier alors subaste ses pièces, ôte au cultivateur le moyen de se remettre, le moyen de vivre, laisse lui-même en friche les terres dont il s'est faisi. Si le créancier ne s'inquiétant pas encore, permet à son débiteur d'être tranquille, celui-ci découragé, alarmé de l'accroissement de sa dette, préfère quelquefois de tout abandonner. Que ni l'un ni l'autre de ces cas fâcheux n'arrivent, le cultivateur n'a pas la consolation de pouvoir rembourser de bien des années, il meurt quelquefois avec sa dette, & laisse ainsi dans la misere ses enfans. Si la récolte n'a pas absolument manqué, le créancier presse le cultivateur pour ses intérêts, il est donc obligé de vendre à quelque prix que ce soit la denrée, quand même il feroit sûr que trois mois plus tard il la vendroit un quart de plus, il perd

donc une partie du fruit de son travail, & même son revenu le plus clair.

## X.

On juge bien que si j'ai déterminé une somme de deux cens livres , à châque païsan à un nombre de deux cens cinquante païsans , c'a été uniquement pour pouvoir faire quadrer mon calcul. Il est bien évident qu'il n'y auroit rien dans le fait de moins fixe que l'un & l'autre. Tel païsan auroit besoin de cinquante livres & tel autre de quatre cens. Je ne parle pas des mesures à prendre pour s'assurer de la réalité & de la grandeur du besoin , la sagesse du souverain scaura bien prévenir les influences de l'amitié ou de la haine , dans les relations qu'il se fera donner.

## X I.

Je voudrois encore que les communes qui ont des revenus beaucoup au-delà de leur charge , fussent obligées de prêter ce surplus de revenus aux particuliers du lieu dans le cas d'un vrai besoin , à un bas intérêt de deux & demi , cela seroit plus avantageux , que l'augmentation du capital par l'intérêt double. Parce que plusieurs païsans qui avec le secours de ce prêt se seroient soutenus , tomberont sans lui à la charge de la commune , & que cette charge diminuera plus le bien de la commune

que de la différence du deux & demi au cinq en intérêt, ne l'augmentera.

## X I I.

Il y aura beaucoup d'années où le nombre des cultivateurs, dans le besoin d'un emprunt ne sera pas de deux cens cinquante, peut-être, pas de cent. Parce qu'il y a en général, moins de mauvaises années que de moyennes, & que l'agriculture se perfectionne. Si les communes riches sont obligées de prêter elles-mêmes l'excédent de leur revenu à bas intérêt ; voilà encore un nombre de païsans à déduire de ceux qui devroient être secourus par le moyen de la loterie. Quelques-uns rembourseront. Enfin l'intérêt des sommes prêtées en fera lui-même une afféts considérable. Rectifiant à présent mon premier calcul d'après ces considérations. Je crois qu'on peut réduire à cent vingt-cinq le nombre des païsans dans le cas d'un emprunt de deux cens livres chacun. Car deux cent livres sont une somme pour un païsan dans le besoin. Ce seroit donc vingt-cinq mille livres de reste, qui seront très-utilement employées à doter cent filles, à deux cens cinquante livres chacune, ce seroit toujours cent mariages de plus dans l'année.

## X I V.

Voilà donc un moyen très-simple pour augmenter la population en diminuant la misere,

en favorisant les mariages. Moyen employé par tant de souverains dans des vues moins utiles à l'Etat, j'ose le dire, parce que je ne connois rien de plus utile que de faire naître des hommes, & d'adoucir le sort de ceux qui sont nés.

## X V.

Je communiquai le printemps passé à un ministre cette idée de loterie pour doter des filles, comme un moyen qui ne coûteroit rien à l'Etat. Il la goûta, & comme on m'a dit depuis peu qu'il en a fait la base d'un mémoire, qu'il doit avoir envoyé à LL. EE. avec ses tables de population, où il aura sans doute mis dans son jour l'avantage de cet expédient, je ne m'y arrêterai pas.

Qu'il me soit permis en finissant cet article d'indiquer quelques sujets pour lesquels il me paroît que la promesse d'un prix annuel feroit le moyen d'avancer l'agriculture.

1. Prix pour celui qui auroit changé en bon pré ou en champ, tant de poses de vignes médiocres.

1. Prix pour qui par une culture réitérée, faite à propos & par d'autres attentions auroit sans *fumier* fait produire à une certaine étendue de vigne, la même quantité de vin, qu'une vigne de même qualité & étendue, en auroit produit avec le *fumier*.

1. Prix pour qui auroit extirpé & défriché

une certaine étendue de bois, dont le fond feroit bon pour des prés ou des champs, & en feroit valoir actuellement comme tels.

I. Prix pour qui auroit fermé une étendue de bois ruiné, ou éclairci & l'auroit semé suivant la méthode que les expériences de M. De Buffon ont appris être la meilleure.

I. Prix pour celui qui aura trouvé une mine de tourbe ou de charbon de terre.

I. Prix pour celui qui auroit fait une plantation de tant de noyers en terrain convenable.

I. Prix pour qui auroit planté tant de châtaigniers de même,

I. Prix pour qui auroit planté tant de mûriers.

I. Prix pour qui auroit élevé assés de vers pour avoir fait tant de soie.

I. Prix pour qui auroit eu tant de laine fine de son troupeau.

I. Prix pour qui auroit tant de ruches, deux cent par exemple.

I. Prix pour qui aura découvert de la terre à potier ou autres propres à être travaillées.

I. Prix pour qui auroit trouvé la maniere d'augmenter la finesse de la laine.

I. Prix pour celui qui auroit trouvé la méthode d'accélérer l'engraïs de bétail & de le rendre moins coûteux.

Il est d'autres prix que l'on ne distribueroit pas toutes les années, par exemple, un pour celui qui introduiroit une nouvelle espèce de fourrage supérieur aux nôtres.

Un pour qui auroit trouvé la succession de production qu'on peut tirer d'une terre de telle qualité, en la semant chaque année & en variant les semences, tellement que le produit annuel fût toujours au-dessus du moien.

Un prix pour celui qui trouveroit le secret d'améliorer nos vins, de maniere à les rendre très-supérieurs à ce qu'ils ont été jusques ici.

Un prix pour qui faura faire reprendre sûrement de bouture les arbres les plus utiles.

Un prix pour qui trouvera la culture & l'engrais propre à faire croître plus promptement les especes d'arbres les plus utiles.

Un pour qui trouveroit la maniere de gouverner les jumens, afin qu'il y en eût moins de stériles.

Un prix considérable à qui découvrira une mine de fer, une source de sel, &c. Il est étonnant qu'on ne s'attache pas d'avantage aux recherches de cette espece, dans un canton si varié par les terrains, où les entrailles de la terre ne peuvent manquer de trésors de plus d'une espece. Il faudroit perfectionner la sonde, & offrir un prix pour qui l'auroit fait.

Afin de rendre l'annonce de ces prix aussi générale que possible, afin d'instruire le cultivateur, de le mettre à même de profiter des nouvelles découvertes, de lui éviter des pertes, & de communiquer enfin à cet ordre de gens, les lumieres acquises par la méditation & l'expérience des philosophes, je ne vois rien de plus propre que la publication annuelle d'un

almanach , qui contiendroit , 1<sup>o</sup>. à chaque mois une indication courte des divers travaux convenables à la saison , selon qu'elle feroit sèche ou humide , froide ou chaude , &c. & aux plantes suivant leur état.

2<sup>o</sup>. Le résultat le plus précis des expériences qui ont réussi , & que le païsan peut mettre en pratique.

3<sup>o</sup>. Des découvertes importantes , sur tous les objets d'oeconomie dont les cultivateurs des diverses classes pourront profiter.

4<sup>o</sup>. Une indication des remedes les plus efficaces pour les maladies communes au bétail.

5<sup>o</sup>. Des remedes ou recettes simples & sûres , pour les différens accidens auxquels les païsans sont exposés , & pour les maladies auxquelles ils sont le plus sujet.

Enfin l'annonce des prix.

### III. Remede. Encourager le commerce.

Mais l'abondance des productions que l'agriculture perfectionnée va nous procurer sera insuffisante pour diminuer la misere , & repeupler le pays. Comparons Geneve qui n'a qu'un petit morceau de terrain , & la Hollande prodigieusement riche , & prodigieusement peuplée , sans vignes , ni champs , ni bois , avec l'Espagne fertile en grains , en vins & en bestiaux , très-pauvre & très-dépeuplée. Quel con-

triste frappant, il ne l'est pas moins dans les causes qui le produisent. Rien de si connu que l'oisiveté de l'Espagnol de tous les ordres. Rien de plus laborieux que le Genevois & le Hollandois. Le commerce, les arts & les métiers tiennent tout le monde dans une action continue. Le travail est leur fond, fond certain parce que le débit est assuré, & le débit est assuré parce que la population est grande. Le nombre des gens riches y est beaucoup plus grand que partout ailleurs à proportion. Parce qu'ils ont beaucoup travaillé & parce qu'ils continuent, ils peuvent donner dans un grand luxe, & c'est le cas où il fait beaucoup de bien, sans faire beaucoup de mal. Ces exemples démontrent que le commerce peut fleurir dans un pays, sans qu'il en fournit les matières. Ce défaut n'est donc pas ce qui le fait languir dans le nôtre ; *pourvu que la poste y arrive*, disoit un habile négociant à cette occasion, *je commercerois sur le sommet d'une montagne*. Sera-ce le manque d'argent ? En partie mais non absolument ; on a vu des fortunes commencées avec les plus petits fonds. Le travail, l'application, l'assiduité, la prudence, l'activité, la bonne conduite, voilà les vrais fondemens du commerce, & du succès ; mais nous ne les avons pas encore, & déjà nous avons le luxe destructeur, qui dans les autres pays est au moins la suite des richesses acquises par le commerce, & qui chez nous les précède. En vain donc voudroit-on expliquer ce dé-

faut de commerce , par celui des matières ou de l'argent. Des étrangers François refugiés nous ont fait voir encore la frivolité de ces raisons. Plusieurs au milieu de nous , & avec moins de secours , se sont enrichis par ce moyen , & nous n'avons sc̄u que leur porter envie , sans les imiter. C'est précisément dans ce qui nous manque , que je trouve des motifs au commerce. Moins un païs peut se procurer d'argent , par les matières d'exportation , plus il doit chercher à s'en dédommager par le commerce des productions étrangères. Moins un païs abonde par lui-même en argent , plus il faut s'attacher à en faire entrer par le secours de l'industrie. C'est le cas du nôtre , auquel par conséquent le commerce devient plus nécessaire qu'à bien d'autres , & ce qui rend cette nécessité singulièrement pressante , c'est sur-tout la quantité d'articles d'importation.

L'établissement d'une banque où les sujets de l'Etat pourroient seuls s'intéresser , ne seroit-elle pas un des moyens le plus propre à rétablir le commerce (a) ?

(a) Lorsque dans des mémoires aussi intéressans que celui-ci , on nous présentera des idées neuves , qui , sans heurter l'autorité toujours respectable des loix & de l'ordre établi , se trouveront en opposition avec les principes que nous aurons généralement adoptés , on se fera une loi de ne point les retoucher , sans appréhender que cette déférence pour des auteurs estimables nous expose à être chargés des conséquences , qu'on pourroit tirer de telles propositions. Il nous a

Dans le déperissement actuel , un grand remede est seul capable de guérir un si grand mal.

Cette banque pourroit étendre les avantages du commerce , à tous les ordres de la patrie. Il n'y auroit pour cet effet , qu'à y recevoir depuis la plus grande , jusqu'à la plus petite somme , comme de quarante à cinquante francs. Par-là chacun prendroit part au commerce ; les plus grandes affaires se feroient très - facilement par les grandes sommes que produiroit la réunion de toutes les contributions. Une infinité de gens qui ne peuvent entreprendre aucun négoce faute de fonds assez considérables , ni trouver à s'associer avec de riches négocians , qui ne veulent pas se charger des détails de ces petites sommes , auroient par cet établissement une portion dans les plus grandes affaires , un moyen de faire valoir leur petit bien.

D'autres assez riches , mais sans talens & sans goût , ou trop paresseux , concourroient cependant au bien de la patrie , en contribuant par leur argent à l'agrandissement du commerce. Ces deux ordres de personnes qui ne commierceroient jamais , sans cet établissement , sont composés d'un nombre prodigieux de particuliers , qui seront par son moyen , en quelque façon tous commerçans.

paru nécessaire de renouveler cette déclaration à l'occasion d'une piece approuvée , dont quelques détails cependant pourroient déplaire à des lecteurs dont nous honorons les lumières.

Il importeroit de concerter les entreprises avec toute la prudence possible , pour que la confiance fût parfaite , & le gain sûr. Pour cela il me paroît que la banque devra être régie par dix personnes de la plus haute capacité dans le commerce , & d'une probité reconnue , dont cinq de la partie Allemande du canton , & quatre du pays de Vaud , sous la présidence d'un seigneur de la souveraineté. Des quatre membres du pays de Vaud , un résideroit alternativement à Berne & correspondroit avec les trois autres restant au pais , pour les affaires de la banque , ceux-ci donneroient leurs voix par lettres. Il est certain qu'on ne peut se flatter d'un grand empressement à y mettre , qu'après quelques années de succès , & comme des fonds considérables sont indispensables , une avance à bas intérêt du souverain seroit décisif pour cet établissement. Qu'il me soit permis d'exposer les objets que je croirois devoir être sur-tout ceux de son commerce.

1<sup>o</sup>. Les matieres d'exportation que notre patrie fournit ; les vins , les fromages , les toiles , jusqu'aux chevaux.

2<sup>o</sup>. Les matieres qui manquent à notre pais , dont il ne peut se passer ; les huiles , les draps , les épiceries , les drogues &c.

3<sup>o</sup>. Toutes les choses qui seroient travailées dans le pais.

Les directeurs des manufactures , & ceux de la banque prendroient entr'eux des arrangemens , dont l'avantage seroit réciproque ; celle - ci se

procurant par l'étendue de son commerce<sup>1</sup>, les matieres brutes à meilleur compte que les premiers ne pourroient le faire , les leur remettroit à ce prix. Ce premier bénéfice feroit d'abord pour les manufactures , qui le rendroient à leur tour à la banque en lui remettant les matieres préparées , au prix au-dessous de la vente à l'étranger , dont le surplus feroit en gain pour la banque.

La banque favoriseroit encore beaucoup le commerce des petits marchands détaillistes du pais. Par des grandes sommes , elle se verroit en état de faire des achats très - considérables , lorsque les matieres de débit chez nous feroient à bas prix , & de les remettre lorsqu'elles auroient réhaussés , aux marchands , un peu au-dessous de ce qu'ils les paieroient à l'étranger.

Elle réuniroit donc le double avantage , de procurer un profit honnête , à ceux qui y auroient placé leur argent , & cependant encore un profit aux marchands du pais , qui n'auroient pas été en état de faire de grandes emplettes au moment favorable.

La banque ne pourroit point vendre en détail , ni remettre aux particuliers , qui y auroient placé leur argent , des matieres de commerce , pour l'acquit de leur profit , ce détail ruineroit le commerce des petits marchands.

Cette banque serviroit donc 1°. à procurer à notre pais , les avantages généraux d'un commerce très-étendu , fait en grand dans plusieurs branches ; d'un commerce dans lequel on peut

faire les plus gros gains. 2°. De faire valoir l'argent de nombre de particuliers à très-gros intérêts. 3°. Elle serviroit d'établissement à quantité de jeunes gens du pays, qui y seroient nécessaires, pour commis, secrétaires &c.

4°. Elle accoutumeroit au travail, formeroit au commerce plusieurs de nos jeunes gens désœuvrés, & d'autres même qu'on pourroit y recevoir, comme élèves, ainsi que les négocians en reçoivent chez eux. Nombre de peres qui envoyoient leurs enfans en apprentissage dehors de la patrie, d'où la plûpart ne reviennent plus, les envoyeroient à la capitale, où ils seroient plus près d'eux.

5°. Plusieurs particuliers au bout de quelques années ayant retiré leur capital doublé, ou triplé, se trouveroient au moyen de cet accroissement en état de faire un petit commerce par eux-mêmes.

Elle arrêteroit & fixeroit ainsi nombre de nationaux, en leur fournissant du travail, & en faisant entrer beaucoup d'argent.

De tous les commerces, celui qui procure l'exportation des productions du pays, est évidemment le plus avantageux, les toiles, les bestiaux, les chevaux, les fromages, & le vin, sont presque les seules que le nôtre fournit à l'étranger. Il faudroit donc s'attacher à perfectionner le blanchissage, à multiplier les chantres & le lin. Des prix un peu considérables seroient très-propres à cet effet; c'est par cet expédient simple & facile que la société des arts, d'agri-

culture & du commerce de Londres a si bien réussi, pour leur avancement.

On pourroit en proposer, pour la découverte des sources & des eaux, les plus propres au blanchissage, pour celui qui trouveroit quelque méthode ou secret de donner un plus beau blanc, un blanc lustré à la toile, en diminuant le moins que possible sa force ; un autre pour qui trouveroit l'engrais propre à donner plus de finesse & de force au chanvre, ou la méthode de le travailler relativement à ce double objet.

Quant aux bestiaux, il me paroîtroit aussi nécessaire de donner un prix, au commerçant dans ce genre, qui auroit dans le cours d'une année, vendu le plus de pieces à nos voisins.

L'article des vins est digne de l'attention particulière du souverain, ce seroit une affaire capitale pour les propriétaires des vignes, pour les pauvres vignerons, pour les commerçans, qu'ils eussent un débouché dans l'étranger. J'y vois encore un autre avantage, c'est que la quantité en étant beaucoup moindre dans le païs, renchériroit, le païsan en boiroit moins. Ce seroit peut-être le meilleur moyen, de le guérir un peu de l'ivrognerie. (a) Mais nous ne devons attendre l'exécution d'un projet si important que de notre souverain, qui peut seul traiter avec quelque puissance, pour un objet

(a) Il y a bien des villes, qu'on pourroit corriger en partie, par des moyens physiques, plutôt que par des moyens moraux ou civils.

aussi considérable. Les sujets pourroient y contribuer un peu en cherchant les moyens d'améliorer leurs vins, ils sont jusques à présent bien éloignés d'entendre là-dessus leurs vrais intérêts, puis qu'on n'a jamais fumé plus considérablement les vignes. J'ai proposé un prix relatif à cet objet.

Quant aux matières d'importation, dont on ne peut se passer, & qui font sortir tant d'argent du pays, la banque servira très-utilement à prévenir la sortie d'une grande partie de cet argent. Un exemple éclaircira ma pensée. Soit le sucre à 8. sols la livre. Que la banque en achète pour deux cent mille livres. Ce sera cinq cent mille livres pefant. Cette denrée montant à 16. f. Si la banque la vend en gros aux marchands détaillistes à 12. f. son profit sera de - - - - 100 milles livres.

Les marchands le pourront donner à 14. sols & y gagner 50 milles livres. & les particuliers au lieu de le payer 16 f. ne le payeront que

14. gagneront - - - 50 milles livres.

Voilà donc deux cent mille francs restés dans le païs pour ce seul article qui en seroient sortis, si la banque n'existant pas, les marchands le faisoient venir de l'étranger après qu'il auroit réhaussé. C'est d'une banque seule qu'on peut attendre cet avantage par deux raisons. L'une qu'aucun particulier ne réuniroit d'aussi grands capitaux ; l'autre que quand cela pourroit même avoir lieu par des avances de quelques-uns ; ils

chercheroient à gagner autant qu'ils pourroient & ne donneroient point aux marchands de détail avec un rabais tel que j'ai proposé, & tel que je crois qu'il devroit être pour le plus grand bien du païs, or ce plus grand bien doit être l'objet de la banque. Il faudroit en effet que par son institution, elle dût remettre aux marchands du canton, les marchandises à un prix au-dessous de ce qu'elle en pourroit tirer même en les vendant à l'étranger. Et on devroit bien prendre garde qu'avec le temps elle ne perdît de vue l'objet essentiel & primitif de son institution, qui est de faire fleurir le commerce en général & non le sien en particulier, de procurer le plus grand bien qui en peut résulter, pour le plus grand nombre de personnes, & non pour celle seulement qui lui auroit fourni les fonds. Je finis. Je devois montrer la nécessité du commerce pour la répopulation du païs & indiquer quelques moyens principaux de le rétablir, & non en écrire un traité. Je n'insisterai donc point sur l'utilité de la meilleure construction des grands chemins dans un terrain aussi inégal, aussi montueux, aussi mauvais que le nôtre, où l'on manque de la commodité inestimable des rivières & des canaux pour le transport des marchandises à peu de frais, ni sur les avantages de l'établissement d'un port considérable sur le lac Léman. Mais je ne puis me dispenser de lever l'objection suivante

*Objec-*

*Objection.*

Comme les meilleures choses ont des inconveniens, on dira que l'établissement d'une pareille banque, nuira au commerce des grands négocians, & empêchera toute entreprise à ceux qui en auroient eu les moyens. Comparons ce mal avec les autres avantages de la banque.

Celui qui auroit entrepris un négoce, pourra placer ses fonds dans la banque; supposons qu'il n'en tire pas un bénéfice aussi considérable, que s'il les faisoit valoir lui-même, ce négociant fera moins riche qu'il n'auroit été, il est vrai. Mais un plus grand nombre de particuliers, le feroient d'avantage, par l'établissement de la banque, qui fera valoir leurs petits capitaux à gros intérêts. Il faut chercher le plus grand bien. C'est ce qu'on peut seulement attendre des institutions humaines, & non l'évitation de tout mal.

Je trouve le plus grand bien dans celle-ci: parce que le nombre des personnes à qui elle est utile surpasse de beaucoup celles à qui elle pourra être contraire; parce qu'il est beaucoup plus nécessaire au bien être de nombre de gens mal partagés de la fortune, que leur petit fond prenne de l'accroissement, qu'il ne l'est à un déjà riche, de le devenir d'avantage, & que ce sont les riches seuls qui pouvant entreprendre un grand commerce souffriroient de celui de la banque; les négocians devroient aussi se

nuire , mais les objets du commerce sont en si grand nombre , leur consommation est si étendue , que cet inconvénient n'est que peu ou point à craindre.

Pour résumer cet article d'une maniere directement relative à notre objet , le rétablissement du commerce dans notre patrie par quelque moyen qu'il s'opere , contribuera de la maniere la plus efficace à la répopulation. J'ai fait voir qu'il augmentera la masse de notre argent & sa circulation , la misere diminuera d'autant & avec elle l'éloignement au mariage , le motif à l'expatriation. Quand le commerce est en vigueur , une infinité de païsans ont une infinité d'occasions de gagner d'avantage , les voituriers , les portefaix , les réparateurs des grands chemins , les charrons , les maréchaux &c. &c. Le citoyen qui a des fonds peut mettre à les améliorer le profit de son commerce , le païsan , ce qu'il gagne par ses voitures &c.

Ainsi le commerce favorise l'agriculture , & contribue encore de cette maniere à diminuer la misere. Quand il y a des gens du peuple mieux nourris , on peut toujours attendre quelques enfans de plus.

L'homme qui se voue au commerce ne peut se passer d'une femme. Je dis pour le besoin de son ménage. Son travail , ses expéditions le demandent tout entier , & souvent il a besoin d'une aide , sa femme en'est encore un tout

trouvé , elle faura peser , compter , livrer , recevoir & elle doit savoir écrire .

*Les manufactures.*

Après la liberté accordée à tous les étrangers de venir habiter parmi nous , les manufactures sont le moyen le plus efficace sans comparaison d'aucun autre de repeupler le pays , d'y faire fleurir le commerce , d'arrêter la sortie de l'argent .

Je fais qu'on m'objectera „ Quand tous les „ avantages seroient encore plus grand . On „ a tenté plusieurs fois d'en établir , on en a „ été pour les frais , la main d'œuvre est trop „ chère , nous manquons de matieres . Mais „ avant que de répondre & de faire voir qu'il „ est possible d'établir des manufactures , il est „ dans l'ordre d'en montrer la nécessité & les „ avantages en détail .

1°. Elles occuperont plus de monde que le commerce , où que l'agriculture , une seule manufacture étendue , aura de quoi fournir à 3 ou 400 ouvriers , un laboureur seul peut cultiver 10 à 12 poses de terre , un commerçant s'enrichit sur la simple variation des marchandises . Mais tout le produit des manufactures est fondé sur l'ouvrage des mains , ou des bras , & proportionnel à leur nombre . Elles demandent donc beaucoup de monde . Elles servent puissamment à repeupler un pays .

2°. Elles retiendront les nationaux dans le pays, par l'occupation, & par le gain.

3°. Elles attireront l'étranger. On a vu l'établissement d'une manufacture attirer à lui & dépeupler tous les environs de dix lieues à la ronde. Le travail est moins pénible que celui des terres ; on est à l'abri des injures de l'air. On est païé comptant, l'ouvrier n'a point à craindre de perdre le fruit de son travail, par la grêle, la mortalité, la sécheresse, &c. Il est certain de son gain, il peut travailler en tout temps, pas un jour de perdu s'il veut ; les ouvriers sont plusieurs ensemble en société. Que de motifs ! Que d'attrait, pour un nombre infini de gens, aux nationaux pour rester, aux étrangers pour venir !

4°. Elles fourniront un travail facile aux enfans dans un âge, où trop faibles pour celui de la terre, ils sont à charge à leurs pères. Elle servira donc à soulager le cultivateur de l'entretien de ses enfans, à donner de bonne heure à ceux-ci le goût du travail.

5°. Quelques-unes fourniront encore de l'occupation, soit à des cultivateurs trop âgés pour continuer le travail des terres, à des gens valétudinaires, qui ne peuvent travailler à la rigueur du temps, à des soldats vieux ou estropiés.

6°. Les manufactures rassemblent des hommes, des femmes, des enfans. La réunion des deux sexes occasionnera des mariages d'autant

plus facilement qu'une femme peut y rester avec son mari , & y placer ses enfans de très-bonne heure.

7°. Elles favoriseront encore les mariages & la population , en ce que comme j'ai dit , offrant une place aux enfans , on ne craint pas de s'en trouver chargé , & l'on se marie , & l'on en fait.

8°. Les manufactures favoriseront extrêmement le commerce. Notre païs ne fournit pas un grand nombre d'articles d'exportation , & les productions de cette espece sont sujettes à manquer , par la quantité ou la qualité dans certaines années. Les manufactures fourniront au contraire à un débit toujours égal , & qu'on pourra augmenter à volonté ; le grand commerce des Genevois consiste en ouvrages d'horlogerie , & d'orfévrerie qui se travaillent dans leur ville.

9°. Les manufactures arrêteront chez nous une grande partie de l'argent qui en sort. Tout celui qui sert à payer la façon de la préparation des choses travaillées & manufacturées par l'étranger.

10°. Bien plus , elles feront entrer l'argent de l'étranger , dès que nous serons parvenus à préparer & à travailler des matieres d'une manière supérieure en beauté & en bonté. S'il sort cent mille livres pour les matieres brutes , il en rentrera le double par les mêmes matieres manufacturées.

11°. Elles seront le soutien de l'agriculture ,

en fournissant des consommateurs à ses productions, & au cultivateur, les choses dont il a besoin, à meilleur compte que l'étranger.

Je vais maintenant répondre aux objections, ou du moins éclaircir les difficultés. Cinq choses sont nécessaires pour l'établissement des manufactures. Les matières, les ouvriers, un directeur ou entrepreneur habile, de l'argent, le débit.

Un pays peut manquer des trois premières, sans que pour cela il soit impossible d'y établir des manufactures ; on les fait venir de l'étranger. Le comté de Neufchâtel nous touche, il n'a pas plus de matières propres aux fabrications que le canton ; & il a des fabriques très-florissantes. Le Czar n'a point fait produire à la Moscovie, ce qu'il falloit aux manufactures, mais il a attiré des étrangers habiles & très-entendus dans les opérations. Voilà comment il a réussi ; & c'est par le contraire que les entreprises de même espece dans notre pays, ont échoué. Car feroit-ce à une impossibilité physique inhérente à notre patrie, que nous serions forcés d'attribuer leur chute qu'on allégue comme une preuve de cette impossibilité. Avant que de se persuader une si triste vérité, il faut examiner si elle est bien prouvée, examiner toutes les autres causes qui auroient pu produire le même effet, le défaut d'habileté & de connoissance dans les entrepreneurs, raison très-naturelle, jointe au manque de fonds suffisans : j'ai beau chercher s'il peut

y avoir pour ma patrie des causes particulières, capables d'empêcher absolument ces sortes d'établissements d'y fleurir, j'ai le bonheur de n'en trouver aucune; peut-être que les personnes qui le croient encore, n'en trouveroient pas plus que moi, si elles vouloient bien l'approfondir. Quelquefois les plus philosophes fondent leurs opinions sur certaines idées vagues, qui se réduisent à rien par l'examen.

Mais si l'on considère combien les commencemens de toute entreprise, sur-tout d'une entreprise nouvelle, & la première dans un païs sont difficiles & délicates, & particulièrement ceux d'un établissement composé d'autant de parties, fondé sur l'assemblage & le mouvement de tant de machines, sur des opérations très-differentes pour la même matière, sur le nombre d'ouvriers qu'il faut occuper différemment, quoiqu'en même tems, sur la précision nécessaire au mouvement de ces machines, l'exactitude aux opérations, l'attention & le soin aux ouvriers pour réussir; si l'on considère combien le plus petit obstacle est puissant pour arrêter, sur-tout dans les commencemens, combien une manufacture embrasse de détails, on jugera aisément de la grande nécessité qu'une entreprise de cette espece ait un directeur de la plus haute capacité, & des qualités qui doivent se trouver en lui. Connoissance parfaite de toutes les pieces, de leur nombre, de leur proportion, position, action, du nombre des ouvriers, de la qualité des matieres propres à

être préparées ou travaillées, de celles qui outre les machines servent encore à cette préparation, comme des couleurs, &c. activité pour tout, attention pour bien voir. Quand un entrepreneur auroit les matieres, l'argent, les ouvriers, si ces qualités lui manquent, qu'on n'espére pas de voir réussir l'entreprise. Je suis convaincu que si l'on vouloit approfondir les causes qui ont fait échouer les manufactures, dont la chute sert d'argument contre de nouvelles, on les trouveroit dans les défauts d'habileté, de capacité, de bonne conduite des directeurs, ou le manque de fonds suffisans.

Les manufactures sont d'une nécessité si absolue pour retenir l'argent dans un païs, dont il sort déjà pour tant d'autres articles ; le commerce en a un besoin si indispensable pour se soutenir, dans un païs où le nombre des articles d'exportation est si petit ; elles sont si éminemment utiles à la répopulation ; si particulièrement propres à tirer de la misère, qu'on ne fauroit trop s'assurer de la possibilité de leur établissement dans notre païs.

Comme les commencemens des choses les plus aisées sont toujours difficiles, qu'il importe pour le succès des établissemens que les premiers essais soient heureux, si pour celui des manufactures, on débutoit par quelque chose qui fût simple, pour laquelle il ne fallût pas des machines d'un jeu trop compliqué, ou qui demandât une trop grande justesse, dont les matieres qui y recevroient leur préparation, au-

roient un débit assés prompt , mais sur - tout qu'on choisit avec soin un praticien consommé pour diriger l'entreprise , j'ose assurer qu'en ce cas , le succès fera certain & décidera du sort de notre patrie , relativement aux manufactures : le point essentiel étant de s'assurer que leur établissement dans le païs , que les mauvais succès précédens ont rendu au moins douteux , & qu'une bonne direction rendra certain , est possible. Mais qu'il me soit permis de dire , que sans le secours d'une avance suffisante pour soutenir l'entreprise , jusqu'à ce que le débit ait payé les frais , il ne faut espérer aucun succès. Je l'ai dit , l'argent & le débit , sont deux choses nécessaires , l'une pour entreprendre , l'autre pour soutenir l'entreprise.

Dans les grands Etats & sur - tout dans les grandes villes , le débit intérieur de toutes choses , est d'abord si considérable qu'il paye bien-tôt les frais des entreprises. Elles peuvent donc se passer jusqu'à un certain point d'être encouragées par le souverain ; dans un Etat resserré elles ont un besoin indispensable de son secours , & d'un puissant secours , de secours de toute espece , de secours continués ; s'il manque , s'il n'y en a point à espérer ; qu'on n'espere pas non plus de voir aucune entreprise réussir ; ou s'il est donné , mais d'une manière insuffisante pour la quantité ou pour le tems , toute entreprise tombera , & le secours sera perdu avec elle.

Notre position est telle que les secours de notre souverain , ses avances , les encouragements de toute espece , en argent , en privileges , en ordonnances , sont les seules choses capables de procurer des établissemens de manufatures & de métiers , de faire fleurir le commerce & l'agriculture : ce sont dans la situation de l'Etat , les seuls motifs , les seules espérances aux grandes choses relatives aux trois objets que nous venons de nommer ; puisque , comme je l'ai dit , les espérances ne peuvent être fondées sur l'étendue d'un débit prompt dans le pais , & que ce débit étendu ne pouvant avoir lieu que par l'exportation dans l'étranger , il faut un tems considérable avant qu'il soit établi , & que pendant ce tems l'entreprise demande une continuation de frais & d'avances , que nul particulier n'est en état de fouterin , & vraisemblablement aucun des étrangers qui viendroient s'établir chez nous.

*Arts.*

Le Suisse a du génie , du talent pour la méchanique ; s'il y avoit dans notre canton des maîtrises ( pour ne pas dire deux académies ) une dans la partie Allemande , & l'autre dans le pays de Vaud , conduites par des gens experts dans chaque art & métier , tous ceux qui se sentiroient du goût pour la méchanique ou des talens pour les ouvrages de l'art , s'y rendroient . Ils y trouveroient tous les instru-

mens nécessaires, chacun pour y exercer l'art qui lui convient, & toutes les matières propres à son travail.

Cet établissement réuniroit donc les deux avantages requis pour arrêter dans le païs, les compatriotes en assés grand nombre qui se trouveroient avoir des dispositions pour les arts. Il ne faut pas douter qu'il ne fit même paroître quantité de jeunes gens, dont les talens restent enfouis faute de secours & de travail. On auroit facilement au dehors le débit de toutes les machines, & autres choses exécutées dans ces ateliers, ce qui feroit aussi entrer de l'argent dans le païs.

Le commerce des instrumens, des machines, &c. feroit remis à des personnes de confiance, & les profits appliqués à des prix pour l'encouragement des élèves, afin d'étendre de plus en plus cet établissement, & lui donner plus de consistance & de perfection.

On y verroit sans doute aborder des Suisses de divers cantons, ce qui concourroît à la population.

Sans l'horlogerie, la méchanique, la partie la plus peuplée du comté de Neufchâtel, feroit peut-être déserte.

### *Sciences.*

L'établissement de quelques chaires de plus, dans quelques villes, à Lausanne en particulier, serviroit encore à attirer des étrangers, à re-

tenir des nationaux. J'en trouve quatre qui nous manquent & qui nous seroient utiles. Une pour la physique expérimentale & les mathématiques, une seconde pour l'anatomie & la médecine, la troisième d'histoire naturelle & de chymie, la quatrième enfin, pour les langues vivantes l'Allemand & l'Italien en particulier, langues indispensables pour le commerce, que tant de jeunes gens, qui s'y destinent, n'iroient plus alors apprendre hors de leur patrie, & que même des étrangers, viendroient apprendre chez nous. Par cette raison, une chaire de cette espece, me paroît aussi nécessaire que celle de Grec ou d'Hébreu.

Un certain nombre de chaires différentes, avec des appointemens moins forts, fera plus utile qu'un plus petit nombre avec des pensions plus considérables. Cette variété attirera plus d'étrangers. Il est clair que s'il en vient dix pour étudier la physique, & qu'on ait autre cela une chaire de langue vivante, & il en viendra dix autres pour cette étude, qui ne seroient pas venus sans cela.

Par l'augmentation que je propose, les nationaux auront un plus grand nombre de places à attendre, de perspectives du fruit de leurs études.

Les étrangers s'attirant réciproquement, plus il y aura de chaires différentes, plus il en viendra à proportion; s'il vient quarante jeunes gens pour étudier sous quatre professeurs, il

en viendra plus de quatre-vingt, si nous avons huit chaires.

Sur le nombre d'étrangers, plusieurs demanderont des leçons particulières, pour lesquelles ils payeront, ce qui dédommagera le professeur de la modicité de sa pension fixe, que je réduis à six cens livres, afin que nous puissions en avoir un plus grand nombre, & avec elles les avantages qui en résultent.

Il feroit essentiel que ces professeurs possédaissent le talent d'enseigner ; il est rare, & c'est précisément celui qu'il faut pour attirer l'étranger. Ce sera plutôt les rapides progrès des jeunes gens, que la célébrité de nos professeurs qui engageront les peres à nous envoyer leurs enfans. Je ne mettrois pas de comparaison pour l'avantage que notre patrie pourra tirer de ces établissemens, entre le grand savoir, & le savoir d'enseigner.

Pour cet effet, les examens de ces professeurs devroient consister, non dans des disputes, qui n'aboutissent souvent à rien ; mais à donner des leçons sur plusieurs points différens des élémens qu'ils doivent enseigner, à les donner à nombre de jeunes gens différens d'âge, de conception, autant que possible, pour juger de leur habileté à présenter les mêmes objets sous différentes faces, à discerner & choisir les plus propres à faire appercevoir la vérité, & la faire goûter aux différens génies.

Que les professeurs en physique, s'attachas-

sent sur-tout à la méchanique , lorsque leurs élèves feroient avancés & qu'ils leur auroient expliqué en partie , & en partie fait trouver d'eux-mêmes la construction de quelques machines , ils leur donneroient des problèmes de pratique , des opérations à exécuter par les machines d'abord simples , puis plus composées , pour leur former le génie , qui pourroit leur faire imaginer avec le tems des machines simples , utiles aux arts , à l'agriculture & aux manufactures.

### *Accoucheuses.*

Pour arrêter la dépopulation , il faut en troisième lieu arrêter par tous les secours imaginables , les pertes que notre pais fait par la mort. Et d'abord sauver l'homme dans sa naissance , en se procurant d'habiles accoucheuses ou accoucheurs , dont la plûpart de nos villes & Lausanne entr'autres manquent. Nous n'en avons point de pensionnées du magistrat , & en titre d'office ; c'est un défaut de police affligeant , il devroit loin d'en manquer , y en avoir deux pour une.

On ne pense qu'avec douleur au nombre de femmes qui pendant le cours d'une année périssent elles ou leur fruit , dans des souffrances longues & terribles , que la société perd des citoyens & des meres fécondes , tandis qu'il ne dépendroit que du magistrat de sauver le plus grand nombre. Il y a déjà tant de malheurs

inévitables , de maux incurables , l'homme périt en tant d'occasions , qu'on ne conçoit pas , que pouvant le sauver dans quelqu'une , on l'abandonne encore à la mort au premier instant de sa vie.

Une sage - femme sauve deux personnes en même tems , elle en donne une de plus à la patrie , conserve une mere à des enfans déjà nés , qui périront peut-être si elle vient à leur manquer , une mere d'enfans à venir , une femme à son mari , je ne connois point d'art plus utile à la société générale & aux sociétés particulières , utile à plus d'individus , dont l'objet soit plus important , c'est l'homme lui-même , le succès le plus étendu , les vivans & ceux qui doivent vivre .

Il conviendroit infiniment mieux d'avoir des accoucheuses . Que de femmes en qui le sentiment de la pudeur , leur fait renvoyer un accoucheur au péril de leur vie .

Pour rendre les sages - femmes plus actives , que leur pension fixe soit médiocre , mais qu'au bout de l'an , il leur soit donné tant par personnes qu'elles auront sauvées .

Puisqu'il est démontré qu'il meurt incomparablement plus d'enfans que d'hommes faits , ou dans l'âge de puberté , il faut donc s'attacher sur-tout à écarter la mort à cet âge . Les sages femmes qui se présenteront pour être reçues , doivent être examinées par les plus habiles médecins , sur les connaissances qu'elles peuvent avoir dans la maniere de gouverner

les enfans, leur éducation physique, la nourriture, l'habillement, l'exercice, &c. examinées, sur les connoissances qu'elles ont des maladies communes à cet âge, de leurs symptomes, remedes ; que celles qui feront reçues aillent pendant un an chez le médecin prendre des leçons sur les maladies de l'enfance. Qu'elles le consultent dans la suite sur les cas embarrassans.

Si les médecins du païs étoient chargés par le souverain de composer un traité exprès sur l'éducation physique des enfans à la portée de tous les peres & meres, comme est l'*avis au peuple*, l'ouvrage ne feroit ni volumineux, ni cher, ce feroit un secours de plus. Quand il ne sauveroit chaque année que dix enfans dans tout le canton, les frais feroient payés à gros intérêts.

### *Inoculation.*

Après avoir arraché à la mort les hommes dans leur naissance, & dans le tems où elle en détruit le plus, nous avons encore un moyen d'en sauver plusieurs, dans un âge où ils seroient des citoyens faits, en leur épargnant une maladie, dont aucun ne peut presque se garantir, & qui de quatre en tue au moins un.

Il est mort depuis 1746-1763 dans l'hôpital fondé à Londres, \* par la petite vérole na-

\* Ce calcul est tiré mot à mot des Anglois où il turelle

turelle une personne sur quatre , & même plus.

Et dans l'hôpital fondé pour les inoculés un sur 343 pas tout-à-fait.

L'inoculation a donc conservé 257 hommes à l'Etat dans le seul hôpital ; elle est donc un moyen très-efficace de prévenir la dépopulation. Plût au ciel que toutes ces causes fussent aussi énergiques à nous enlever autant de monde , que la petite vérole , pourvu qu'elles eussent toutes un remede aussi simple , aussi sûr & aussi efficace.

Puisque tous les hommes doivent avoir ce mal dangereux , que le quart doit en mourir , & que nous pouvons les sauver en la leur donnant ; hâtons-nous de le leur donner dans cet âge favorable , où le sang a toute sa pureté , où les passions ne peuvent troubler l'effet des remedes , où le régime n'est pas nécessaire , l'éruption facile , le mal moins violent , comme c'est l'ordinaire , tout le reste étant égal dans les sujets foibles , &c. Quand le préjugé , qui , dans plusieurs païs arrête la pratique de l'inoculation , n'existera plus , les hommes auront de la peine à comprendre comment ils ont pu hésiter sur un moyen de sauver tant de milliers d'entr'eux,dont la certitude est mathématiquement démontrée. C'est un trait de barbarie , le plus inconcevable pour un siècle si éclairé , si peu scrupuleux. Avoir tous les jours sous les yeux les exem-

est fondé sur l'expérience , ainsi il ne scauroit être exagéré. Voyez Journ. des savans Janvier 1764.

ples du mal & du remede , se refuser à l'évidence de fait, laisser perdre ce qu'on a de plus cher , quand on est certain de le conserver , sera une chose incroyable , j'espere , à la fin de ce siècle.

Si l'on établissoit dans notre canton deux hôpitaux d'inoculation , un nombre de peres & meres du peuple , ne manqueroient pas d'y porter leurs enfans , ne fût-ce que pour profiter d'un établissement qui leur éviteroit les frais du médecin , quand ils sont attaqués de cette maladie .

Qu'on me permette un calcul très en gros de l'avantage qui nous en résulteroit contre la dépopulation .

Je suppose dans le canton 50 mille sujets portant armes , 25 mille ayant l'un dans l'autre un enfant tous les deux ans , c'est 12500. Je crois que mon calcul n'est pas fort .

A compter maintenant sur l'épargne de l'inoculation dans l'hôpital de Londres , je trouve que la petite vérole naturelle enleveroit par an à notre patrie , 3125 citoyens , & l'inoculation seulement 36. Profit pour l'Etat par an 3089 nationaux conservés .

### *Enfans trouvés.*

Notre souverain a fait des loix sévères , mais bien nécessaires pour prévenir la perte de ces enfans nés d'une passion illégitime , qu'une autre passion plus forte que la crainte de la mort , la honte , fait périr quelquefois ; me seroit - il

permis de faire un moment de réflexion là-dessus. Il est des maux qu'on ne peut éviter, que toutes les loix humaines n'empêcheront pas. N'y a-t-il pas des maisons de prostitution dans toutes les grandes villes de la chrétienté ? Toute la sagesse du gouvernement peut seulement modérer l'excès de ces maux-là , & les tourner en bien , autant que la nature des choses & des hommes le permet. Je conviens que la peine de mort contre les meres dénaturées , pourroit prévenir celle de quelques enfans ; mais je crains que nous n'en perdions pas moins de citoyens. Voici mes raisons. Le désir de se perpétuer est dans l'un & l'autre sexe le plus violent de tous les désirs. Il porte l'homme qui ne peut le faire légitimement , aux excès les plus honteux , & les plus révoltans. Il triomphe chez les femmes de leur pudeur. Quand on eut envoyé aux Isles les filles d'une grande ville dévouées à l'ignominie & au crime , un crime plus abominable força la sagesse du monarque à faire revenir un moindre mal , à rendre de nouveaux objets à ces hommes dépravés. Nous ne verrons pas autant de filles grosses ; mais la loi n'éteint pas le désir : les deux sexes chercheront à faire ce qu'il faut , en éludant celle-là , par des pratiques secrètes. La fin de la nature par le désir , & de la loi par la peine , sont la même & feront également manquées , l'intention du législateur excellente en elle-même sera trompée , & les per-

tes de l'humanité & de l'Etat toutes aussi grandes qu'avant la loi , par cette première raison , elles seront ensuite plus considérables qu'avant , parce que les filles qui seront assez sages pour devenir enceintes , iront donner un citoyen à un autre Etat.

Il se fera moins de mariages , parce que le nombre des filles grosses étant moindre , il y en aura moins d'engagées par leur état à obliger les hommes à les épouser.

A dieu ne plaise que je croye qu'on ne doive pas sévir contre ce genre de vice ; mais si le but de cette sévérité , qui est de prévenir un mal , l'augmentoit , ne vaudroit - il pas mieux , même selon les regles du christianisme le plus pur , substituer un moyen moins édifiant en apparence & plus efficace en effet ; parce que cet effet sera la diminution du mal , non du moral , je l'avoue , mais du physique , celui-ci étant le seul que le gouvernement humain puisse prévenir parfaitement , il me paroît qu'il vaudroit mieux le prendre pour unique objet ?

Un hôpital où l'on puisse porter aisément des enfans sans crainte d'être jamais découvert , est ce moyen. Celui de Paris fait un revenu de 2000 hommes au moins à l'Etat. Quand le nôtre n'en donneroit que 200 , ce seroit autant de plus que le souverain auroit pour sujets , la terre pour cultivateurs , les capitaines pour leurs enrôlements.

*Du service.*

Le Suisse a du courage , c'est-à-dire , des talents pour le militaire , il ne trouve pas les occasions de l'employer chez lui , & à dieu ne plaise qu'il la trouve jamais. Il va la chercher chez l'étranger , si cette inclination est favorisée par des avantages attachés à cette vocation. Il s'enrôle avec la plus grande facilité & à tout moment. Je doute que si en Angleterre , en France & ailleurs , on enrôloit pour l'étranger , il y eût un homme qui prît parti dans un service extérieur , pour dix qui le prennent chez nous.

Delà il arrive que nombre de cultivateurs , de journaliers , d'artisans sont entraînés aux moindres sollicitations , par les offres les plus légers , c'est le cas précisément , où , comme on dit , peu d'aide fait grand effet.

L'on ne peut détruire le goût naturel du Suisse pour la guerre , il semble que ce soit un trait essentiel de son caractère , encore moins peut-on l'occuper dans sa patrie , conformément à ce goût ; mais il faudroit au moins ne pas lui donner des facilités de l'aller satisfaire au dehors , ne pas favoriser ce penchant.

Il est absolument nécessaire de fournir des hommes aux puissances étrangères , mais on peut diriger son choix sur des sujets moins précieux à l'Etat , que ne l'est un cultivateur ,

quelconque , un garçon dans la vigueur de l'âge pour repeupler.

Il faudroit que l'homme établi ayant une famille à élever , des terres à cultiver , l'artisan pouvant vivre de son travail , ne puissent point être enrôlés , de même tout ouvrier engagé à travailler des terres , tout apprentif de maître de métier , ne pût point l'être non plus pendant le tems de son engagement.

Je dis qu'il faudroit que cela fût ainsi , au moins pendant que notre pays fera dépeuplé au point où il l'est.

Un cultivateur aura ses bléds prêts à couper , ou ses foins qui le font déjà , un autre sa vigne à labourer , & au moment qu'il veut faire ses ouvrages indispensables pour sa vie , & celle de ses enfans , on lui en ôte les moyens ; il a nourri pendant six mois , deux ou trois ouvriers pour le précieux moment qui décide de tout le revenu de son année , pour lequel il a déjà nourri & payé ces gens & on les lui ôte , on l'en prive après toutes les avances qu'il a faites , il perd ses frais , sa peine , sa récolte , sa nourriture & toutes ses espérances.

Car où trouvera-t-il d'autres bras ? ils sont tous arrêtés depuis six mois , le pays est si dépourvu d'ouvriers , qu'aucun homme n'est vaquant , ainsi le désespoir le prend lui-même , & le portera peut-être à s'enrôler pareillement , & à laisser sa commune chargée de sa femme & de ses enfans ruinés par la perte de sa récolte.

Dira-t-on que le cas ne s'est pas vu? accordons-le. Mais qu'on nous accorde aussi qu'il est immanquable dans l'état des choses. Déjà les ouvriers sont sans prix, tel qui n'a pas eu les moyens d'entretenir la moitié de l'année des ouvriers, espérant d'en trouver pour le moment le plus nécessaire, n'en trouve pas, & risque de perdre sa récolte, tout comme celui à qui on les enlève.

On dira; si vous excluez tant de classes de l'enrôlement, qui restera pour y satisfaire. Cette question prouve la dépopulation, & la nécessité d'y remédier. Car si on prend les hommes indispensables nécessaires à la patrie, que deviendra-t-elle? en France en Angleterre on ne le feroit pas.

C'est un grand malheur qu'il n'y ait pas des gens de reste pour le service étranger; mais c'en est bien encore un plus grand d'enrôler ceux qui sont de la première nécessité.

La répopulation de notre pays est aussi indispensable pour le service étranger que pour l'Etat. Et ceux des officiers qui même n'ont aucun bien fond dans la patrie, y ont le fond le plus nécessaire pour eux, des hommes. Ils souffriront avec le tems de la diminution de ce fond, de la dépopulation, autant & plus qu'un terrien souffre de la perte du retranchement de ses terres. Ils sont donc très-directement intéressés à faire leurs enrôlements de la manière la moins nuisible à la dépopulation

que possible, à laisser tous les hommes qui pourront leur en faire d'autres.

*Calcul.*

Paris renferme 900000 ames. Que le canton n'en ait que le tiers, n'est-ce pas mettre au plus bas : le nombre des enfans portés à l'hôpital des enfans trouvés est de 2100 par an au moins. Il devroit être pour notre pays de 700 ; mais plusieurs circonstances contribuent à le rendre beaucoup plus considérable à Paris qu'il ne le feroit ici à proportion, mettons le à 300

J'ai compté qu'à l'hôpital l'inoculation en conserveroit. . . . . 3000

Quand les sages-femmes ne sauveroient par an qu'une femme sur cent, & qu'il y en ait 3000 dans le pays, ce feroit 300, & d'abord ce feroit citoyens. 300

Et mettons encore que chacune de ces femmes qui feroient périr ne fasse qu'un enfant de plus outre celui qu'on a sauvé, ce sera encore. . . . . 300

—  
3900

Que tous les autres moyens que je propose retiennent ou attirent seulement 1200 personnes par an, ce feroit environ 5000 citoyens de plus ; quand ce ne feroit que 4000 que 2000 même, ne feroit-ce pas une population considérable pour un Etat de médiocre gran-

deur ? n'y auroit-il pas de quoi fournir des recrues aux officiers , des domestiques, des ouvriers , des cultivateurs , des commerçans , des fabricans ?

*Réflexions.*

Les moyens que j'ai proposé , ne coûteroient pas tous ensemble autant au souverain qu'il paroît d'abord ; la perte de la finance , de la naturalisation fera certainement un petit objet avec le tems , parce que si elle subsiste , il entrera toujours moins d'étrangers. Le prêt à l'agriculteur ; la dot de cent filles seront pris sur le revenu d'une loterie ; les avances pour la banque de commerce rentreront dans un petit nombre d'années. Celles pour les manufactures ne seront pas d'abord si considérables suivant mon plan , parce que l'on commenceroit par un essai dont on attendroit le succès pour les multiplier , & que ce succès rendroit une partie des avances. Les hôpitaux d'enfans trouvés & d'inoculation demanderoient seuls d'assez grosses sommes. Mais un souverain peut-il trop acheter des hommes , & il n'en est sans doute aucun auquel ils soient plus précieux qu'à LL. EE. & en général à tous les cantons ? Les traités d'une défense réciproque , des subSIDes ou d'autres avantages servent aux autres puissances , à se faire des alliés. C'est en donnant des hommes uniquement , que les Suisses forment & conservent

leurs alliances, ils en font le maintien & la base. Pour exécution des traités, fournir des hommes continuellement en paix comme en guerre, & remplacer ceux qu'on a fourni; combien n'en faut-il pas?

La dépopulation est la gangraine de l'Etat, qui en gagne rapidement tous les ordres. Celle sur-tout par la sortie des nationaux, augmente dans la plus prompte progression. C'est aussi la plus funeste, parce qu'elle fait perdre à la patrie les hommes actuels, & ceux qu'ils lui auroient donnés. Depuis quelques années, ce mal épidémique dévaste notre pays.\* On s'en est apperçu presque tout d'un coup, au manque de domestiques, d'ouvriers, au réhaussement de près d'un tiers de leurs gages & salaires. A un mal si violent, le plus prompt remede, est le meilleur remede. Une fois parvenu à un degré plus considérable, & il ne faudra pour cela que peu de tems, il sera infiniment plus difficile, infiniment plus coûteux d'y remédier. Il faudra pour lors de grands moyens appliqués en grand & en nombre.

Tandis que moins de secours apportés sans délai feront autant d'effet pour le moment.

Je dis sans délai, d'autant plus que tous les souverains de l'Europe s'apperçoivent d'une dépopulation générale, & cherchent à en prévenir une plus grande. La France commence à tolérer les religionnaires, peut-être que dans

\* Le pays de Vaud.

un moment elle les rappellera. Notre pays en est rempli, nous leur devons l'industrie & le commerce, &c. Ils sont passionnés de leur patrie; dès qu'un amour plus fort, celui de la religion, ne fera plus un obstacle, il ne faut pas douter qu'ils ne quittent la nôtre pour leur terre natale. Ils y pourront vivre à meilleur marché, commerçer plus facilement, placer leurs enfans comme ils voudront. Plusieurs nous quitteront donc sûrement, aucun ne reviendra plus. Quelle différence pour la population!

Le Roi de Prusse, la Russie, offrent des attractions aux étrangers de toute espece. Cette dernière puissance établit des manufactures, pour lesquelles elle invite de toutes parts. L'Angleterre par la conquête du Canada, produit une nouvelle cause de dépopulation. On s'accorde dans tous les Etats polisés à porter l'agriculture au plus haut point de perfection, à étendre le commerce.

On établit des manufactures dans plusieurs endroits, où il n'y en eut jamais, on donne des récompenses, en un mot on met par-tout en vigueur les moyens les plus propres à procurer l'abondance, à exciter au travail, & par conséquent à la population qui en est la suite. Il résultera de là nécessairement, que l'Etat où ces moyens réussiront le mieux, dépeuplera aussi bien vite, ceux où leurs effets ne seront que languissans. Malheur sur-tout au pays où ils ne seront point mis en usage. Il ne suffira pas

que l'agriculture soit seule encouragée , je l'ai prouvé par la comparaison de l'Espagne avec la Hollande. L'abondance des productions de la terre , est à charge à celui qui la cultive , s'il ne trouve pas d'autres personnes pour les consumer , & si elles sont le soutien des manufactures , celles-ci le font à leur tour des cultivateurs. L'étude de l'agriculture à laquelle les hommes s'appliquent depuis quelques années , pour la première fois , mais avec tant de soins en multipliant les productions de la terre , les rendant plus communes & d'un plus bas prix , facilitera & multipliera aussi tous les établissements qui occupent les consommateurs de ces productions , & l'Etat où ils se formeront les premiers attirera indubitablement les hommes de l'Etat qui en manque encore. Les causes qui dépeuplent notre pays , par la sortie des nationaux agiront donc avec plus d'efficace dans le tems présent , que dans tous ceux qui ont précédé , & s'il s'est plus dépeuplé en effet depuis quelques années , que précédemment , dans dix fois autant de tems , ce que je viens de dire , n'explique-t-il pas cette dépopulation , & celle encore plus prompte que nous avons à craindre ?

Je finis : j'ai assés d'amour propre pour souhaiter que cet essai soit trouvé bon ; j'aime assés ma patrie pour ne pas souhaiter qu'il remporte le prix.

*Imperii Robur & imperatoris majestas , &c.*